



IMAX
L5, Cité de l'espace,
le premier film
présenté au
cinéma IMAX
de Brossard
page B9

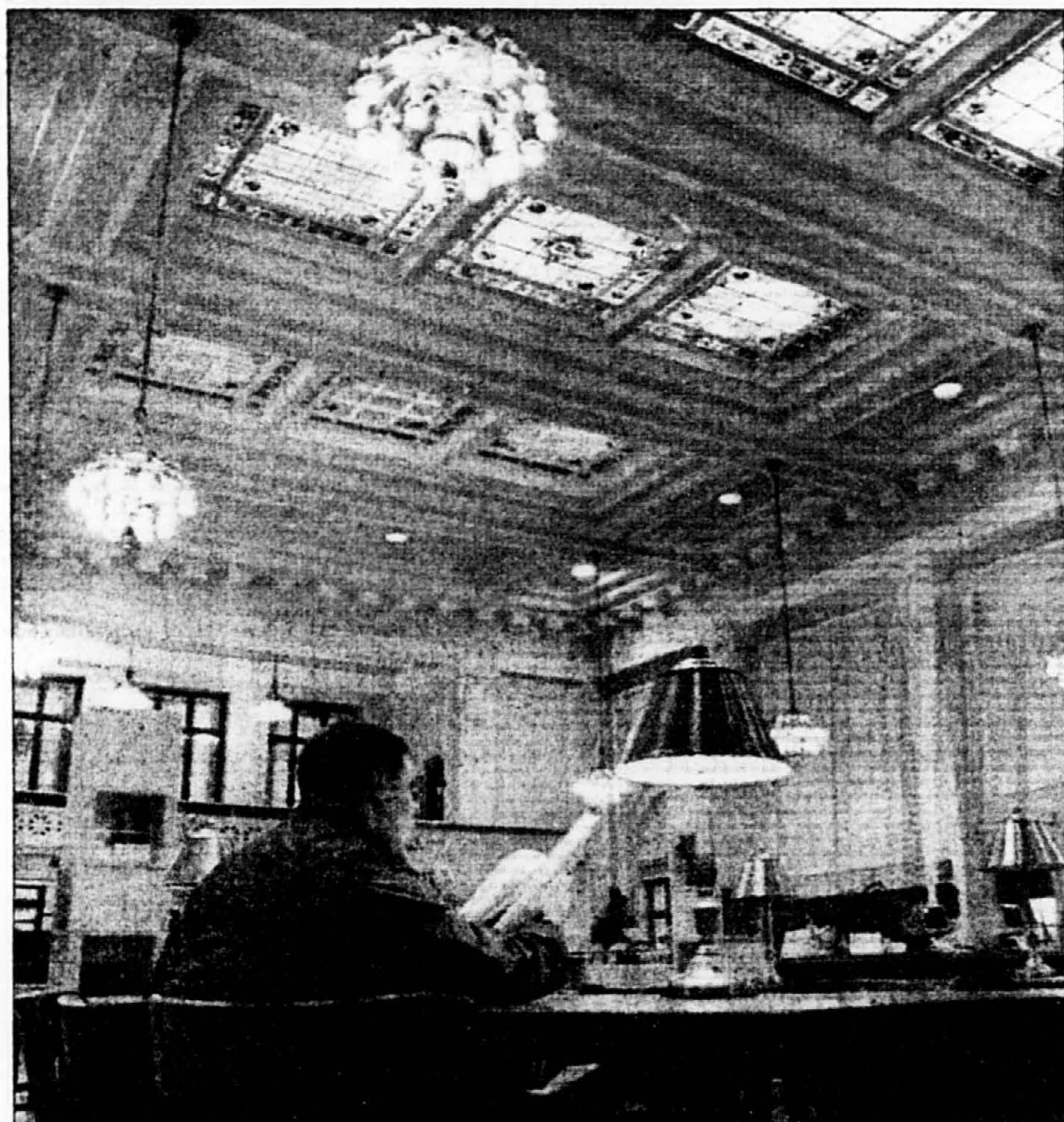


Altamira
Économie
Manuvie devient l'actionnaire
majoritaire d'Altamira
page C1



**Grand Prix
du Japon**
Villeneuve
a le couteau
entre les dents
page S5

La BNQ reste rue St-Denis



Selon l'option retenue par le ministère de la Culture, les services publics de la Bibliothèque nationale seront regroupés dans l'ancienne bibliothèque Saint-Sulpice (notre photo), située rue Saint-Denis.

Le choix de Simpson est trop cher, estime le ministère de la Culture

JOCELYNE LEPAGE

« Dans le contexte actuel, le choix de Simpson pour loger la Bibliothèque nationale est une solution qui coûte trop cher, et elle comporte trop d'inconnues », a dit hier Gilles Corbeil, le directeur du cabinet de Louise Beaudoin, à La Presse. Le ministère a donc choisi de regrouper les services publics de la Bibliothèque nationale dans l'ancienne bibliothèque Saint-Sulpice

ce qui sera agrandie. Et il s'est basé sur une analyse des coûts réalisée par la Société immobilière du Québec pour faire son choix.

Toutefois, le son de cloche à la haute direction de la Société immobilière du Québec est différent. Ne voulant pas commenter la décision de la ministre Louise Beaudoin, Jean Vézina, PDG de la Société, a dit que l'analyse

Voir **LA BNQ** en A2

L'explorateur Nicollet n'a jamais vu le lac Michigan

Cette erreur, démontrée il y a 15 ans, se retrouve toujours dans les livres d'histoire les plus récents

ANDRÉ PRATTE

Bien qu'il ait été démontré il y a au moins 15 ans que l'explorateur français Jean Nicollet (1598-1642) n'a jamais atteint le lac Michigan ni découvert ce qui allait devenir Green Bay, les livres d'histoire les plus récents perpétuent cette erreur.

Une situation que déplore M. Jacques Gagnon, professeur au collège de Sherbrooke, dans plusieurs textes publiés récemment dans des revues spécialisées. « La lenteur des ouvrages canadiens et québécois à s'ajuster est difficile à justifier », affirme M. Gagnon, qui a compté 11 livres d'histoire, trois dictionnaires spécialisés, quatre atlas et cinq encyclopédies envoyant toujours le valeureux interprète au lac Michigan jusque dans la « baie Verte ». Sans compter une des

« Minutes du patrimoine » de Robert Guy Scully.

« Vers 1634, Jean Nicollet franchit le Sault Sainte-Marie, traverse le détroit de Michillimackinac, le haut du lac Michigan, pénètre dans la baie Verte, remonte la rivière du Renard », lit-on par exemple dans la Brève histoire du Québec de Jean Hamelin et Jean Provencher (1987), dont les auteurs affirment avoir « voulu tenir compte des acquis de l'historiographie ».

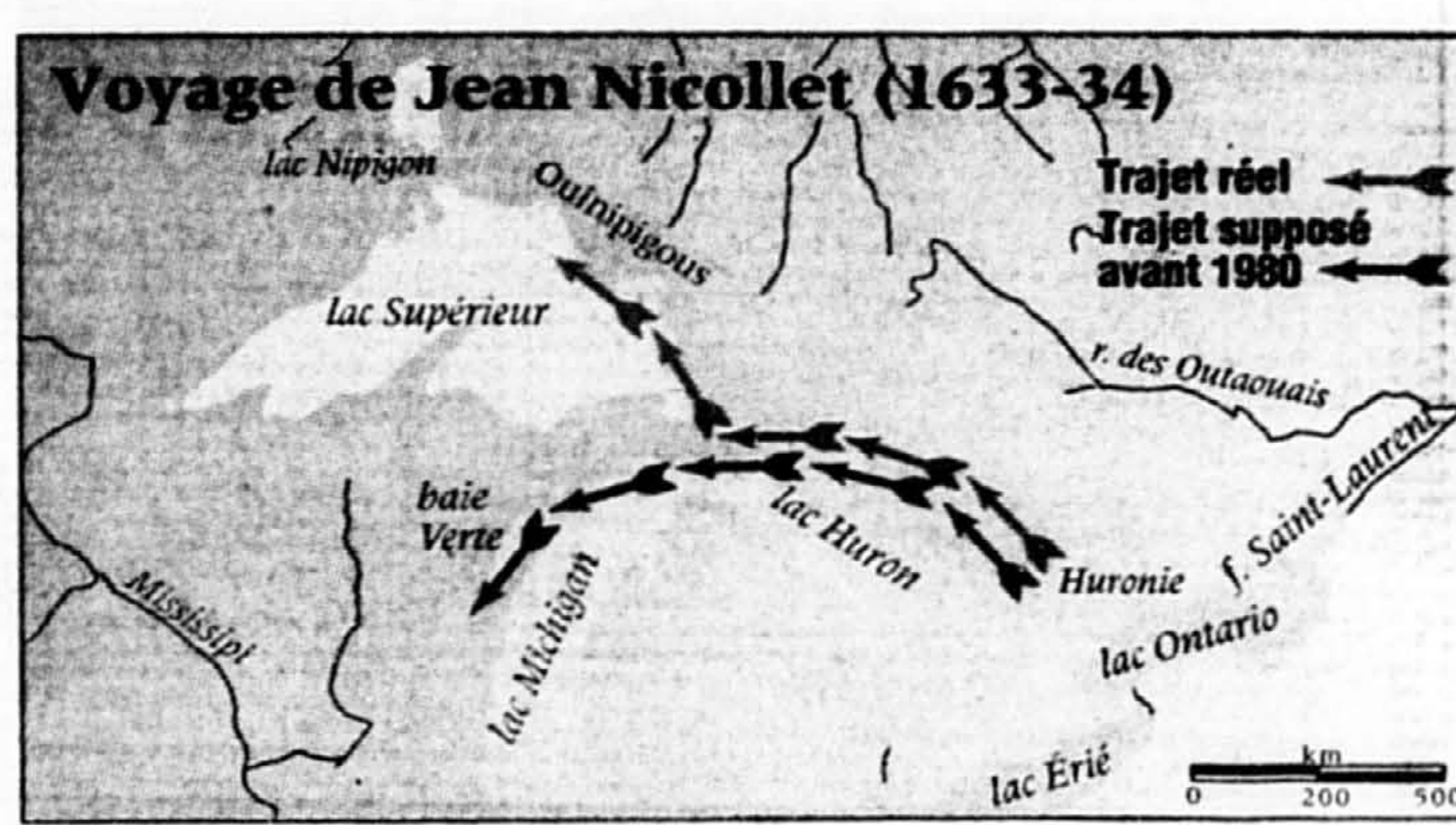
« Après avoir traversé le lac Hu-

ron dans sa partie la plus nordique, Nicollet entre dans le lac Michigan », écrit pour sa part Jacques Lacoursière dans sa toute récente Histoire populaire du Québec.

Or, rappelle Jacques Gagnon, cette thèse a été mise en pièces dès 1980 par Marcel Trudel, LE spécialiste québécois de cette époque. Dans sa vaste Histoire de la Nouvelle-France, Trudel consacre huit pages à démontrer que Nicollet, plutôt que de descendre vers le sud jusqu'à la baie Verte, a plutôt pénétré dans le lac Supérieur. Cette démonstration n'a pas été contestée depuis.

D'où vient l'erreur commise par les historiens avant l'intervention de Trudel? Jacques Gagnon rappelle qu'elle résulte d'une interprétation fantaisiste du seul récit existant du périple de Nicollet, celui

Voir **L'EXPLORATEUR** en A2



Cette carte montre le trajet réel de l'explorateur français Jean Nicollet jusqu'au lac Supérieur. Les livres d'histoire les plus récents perpétuent toutefois le mythe faisant de Nicollet le découvreur du lac Michigan et de Green Bay.

KATIA GAGNON

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Les employés de l'État devront mettre l'épaulé à la roue dans l'effort de réduction du déficit.

Le premier ministre Bouchard remet en question l'augmentation de salaire qui leur avait été promise à la veille du dernier référendum, qui coûterait près de 500

millions sur deux ans au gouvernement.

« Je constate qu'il y a eu une négociation, conclue de façon très raisonnable, qui, dans des circonstances normales, pourrait nous permettre de continuer. Sauf que voyant ce qui se passe dans les finances publiques, il y a lieu, de concert avec nos partenaires, de jeter un coup d'oeil de so-

Voir **LA HAUSSE** en A2

SONDAGE SOM La Presse TÉLÉ-QUÉBEC



■ Doit-on sortir complètement la religion des écoles québécoises?

OUI	NON	NSP/NRP
19%	74%	7%

Infographie La Presse

La hausse de salaire des fonctionnaires est remise en question

INDEX

Annonces classées
- Index B5
- Immobilier B5, C10
- Marchandises C11
- Emplois C11
- Automobile C11 à C14

- Affaires C2
- Arts et spectacles B8 à B13
- Horaires B10
- Télé-horaire B8
- Bandes dessinées C12

Bridge C13
Décès C14
Économie C1 à C9
Éditorial B2
Êtes-vous observateur B15

Feuilleton C13
Horoscope C10
Le monde B6, B7
Loteries A2, A11
Mots croisés C10, S10
Mot mystère C13

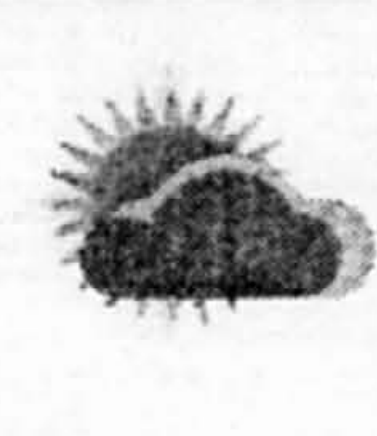
Nathalie Petrowski A5
Opinions B3
Politique B1, B4, B5
Tabloid Sports
- Philippe Cantin S5

ÉDITORIAL

Un projet absurde et dangereux
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Ciel variable, nuageux en après-midi
Max. 10, min. -1
Cahier Sports, page 16



GERMAIN LARIVIÈRE
4060, boul. Laurier, Sainte-Rosalie
(sortie 135 de l'autoroute 20)
1 800 363-1336 • 866-8641
Sainte-Rosalie Montréal
LIVRAISON GRATUITE. OUVERT TOUTS LES DIMANCHES DE 10H À 17H

100% MAYTAG 100%
GARANTIE de REMBOURSEMENT à 100% sur LAVEUSES ET SÈCHEUSES
ESSAYEZ VOTRE NOUVELLE LAVEUSE OU SÈCHEUSE MAYTAG PENDANT 40 JOURS... SI VOUS N'ÊTES PAS SATISFAIT À 100% - NOUS LA RACHÈTERONS!

Une primeur mondiale!
Agiateur vertical géant
Peut laver des charges 33% plus grosses

Suites de la une

Les Québécois disent non à l'école laïque

LES QUÉBÉCOIS / Suite de la page A1

Les Montréalais sont beaucoup plus favorables à la laïcisation. En effet, 26 % des répondants de ce groupe souhaitent que la religion ne soit plus présente à l'école, comparé à 22 % pour la ville de Québec et 11 % ailleurs en province.

Ceux qui gagnent un faible revenu s'opposent davantage à l'idée de sortir la religion de l'école. Seulement 16 % des gens qui gagnent moins de 15 000 \$ par année sont favorables à l'école laïque, alors que ce pourcentage grimpe à 39 % pour ceux qui ont un salaire annuel de 55 000 \$ et plus.

On observe le même phénomène avec la scolarité. Ceux qui ont fréquenté l'école pendant six ans et moins rejettent fortement l'idée de sortir la religion de l'école (83 %).

Cette opposition ramollit avec les diplômes : seulement 62 % des gens qui ont 16 ans et plus de scolarité sont favorables au maintien de la religion à l'école.

Les femmes ont aussi des opinions différentes des hommes et elles affichent une plus grande ardeur religieuse : 81 % de celles qui ont répondu sont en faveur de la religion à l'école, comparé à 67 % pour les hommes.

Les francophones sont également plus favorables au maintien de la religion (76 %) que les anglophones et les allophones (66 %).

Jean-Pierre Proulx, professeur à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, n'est pas étonné par ces résultats. « La religion apparaît toujours comme une valeur de société », explique-t-il.

M. Proulx rappelle que les parents choisissent toujours massivement l'enseignement religieux plutôt que moral pour leurs enfants, dans une proportion de 80-20.

« Les gens optent pour la religion même s'ils ne sont pas pratiquants, précise-t-il. Les Québécois font encore des gestes qui les identifient à l'église : ils font baptiser leurs enfants, ils se marient devant un prêtre et enterrent religieusement leurs morts. »

Est-ce que la Commission des états généraux sur l'éducation a erré en recommandant la laïcisation de l'école ?

« Pas dans ses principes, a répondu M. Proulx. Ils ne proposent pas des folies. Mais est-ce que la population est capable de les suivre sur ce terrain ? Je crois que la réponse est non. »

En septembre, un sondage commandé par la Coalition pour la déconfessionnalisation du système scolaire affichait des résultats très

différents... mais à des questions différentes. En effet, 67 % des gens croyaient « qu'il n'est pas important qu'une école publique véhicule les croyances d'une religion dans les activités pédagogiques ».

Le sondage précisait également que 88 % des Québécois souhaitaient regrouper tous les enfants dans une même école, indépendamment de la religion de leurs parents.

Par contre, en mai, un autre sondage, réalisé par la firme Léger et Léger, démontrait que 80,1 % des Québécois rejettent l'idée d'une école totalement neutre et 85,7 % croyaient qu'une commission scolaire, qu'elle soit neutre, catholique ou protestante, doit offrir des services d'animation religieuse ou pastorale.

Selon Guy Larocque, analyste chez SOM, le sondage publié aujourd'hui n'est pas étonnant. Il est dans la lignée des résultats précédents.

La hausse de salaire des fonctionnaires est remise en question

LA HAUSSE / Suite de la page A1

lidarité sur cette question », a déclaré M. Bouchard à l'issue du caucus des députés péquistes.

Tous les groupes de la société, même les plus démunis, seront mis à contribution pour réduire le déficit du Québec. Et, du point de vue du premier ministre, des concessions sur l'augmentation dévolue aux fonctionnaires pourraient bien représenter la part des fonctionnaires à l'effort commun.

« Tous seront mis à contribution. Certains groupes sont en meilleure position que d'autres pour le faire. Il y a une contribution qu'on devra examiner sur les coûts de main-d'œuvre et l'idée qu'on va essayer d'implanter, c'est de préserver les emplois », poursuit le premier ministre.

Au lieu d'imposer une compression globale de un pour cent de la masse salariale comme le prévoyait la loi 102, le gouvernement avait consenti, l'an dernier, à verser à ses 350 000 fonctionnaires un montant forfaitaire équivalent à 0,5 % de leur salaire.

Ceux-ci devaient également obtenir une augmentation de un pour cent en 1997 et en 1998. En ajoutant le coût de certains ajustements aux régimes de retraite, la note s'élevait à près d'un milliard sur trois ans pour le gouvernement.

M. Bouchard s'est cependant bien gardé d'évoquer le moindre objectif, refusant de préciser si la totalité des augmentations salariales était mise en cause ou si d'autres éléments des conventions collectives pourraient aussi être rediscutés. « Je n'ai pas de cible spécifique en ce qui concerne les syndicats. Ça dépend des efforts qui seront demandés ailleurs », dit-il.

Le premier ministre refuse bien sûr de parler de réouverture des conventions collectives, une expression qui fait frémir les troupes péquistes depuis 1982. Il invite plutôt les syndicats à porter un « regard réaliste » sur l'état des finances publiques.

« Ils doivent regarder ce qui se passe dans leur entreprise — le gouvernement — et faire quelque chose pour l'aider », dit-il.

Une clause des conventions collectives négociées avec le secteur public pourrait d'ailleurs permettre au gouvernement d'invoquer l'état des finances publiques pour rouvrir une négociation sur les augmentations salariales, sans effectuer à proprement parler de réouverture des conventions.

Mais la possibilité d'une modification des conditions des conventions collectives, évoquée pour la première fois aussi clairement

par le premier ministre — M. Bouchard n'en a pas non plus touché mot aux chefs syndicaux qu'il a pourtant rencontrés cette semaine — a mis en furie les représentants de la CSN et de la FTQ joints par *La Presse*.

« Il n'est pas question de renégocier ce qui a été négocié. Il viendra avec sa demande mais il connaît la réponse : c'est non », tranche le président de la FTQ, Clément Godbout, qui souligne que les employés de l'État ont déjà subi quatre ans de gel salarial.

« Un contrat, c'est un contrat, comme le disait récemment M. Bouchard à Brian Tobin, renchérit la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau. Ce n'est pas aux salariés du secteur public d'être mis deux fois à contribution pour éponger le déficit : une fois comme contribuables et une fois comme salariés. Les efforts qui devaient être faits l'ont largement été », conclut-elle.

La BNQ reste rue St-Denis

LA BNQ / Suite de la page A1

dont parle le directeur du cabinet de Mme Beaudoin n'est pas terminée et que la décision de son côté n'est pas encore prise. Mercredi, M. Vézina a discuté avec l'un des promoteurs du projet Simpson, Pierre Martin, justement sur les questions qui dérangent le ministère de la Culture. C'est en tout cas ce que nous a confié M. Martin qui ne veut pas, lui non plus, commenter la décision de la ministre de la Culture.

Des sources proches du comité d'André Bérard sur le développement économique de Montréal voient quant à elles ces interventions comme un *forcing* de la ministre Beaudoin qui ne veut pas que la Bibliothèque déménage dans l'immeuble Simpson.

La revitalisation de l'immeuble est un « gros morceau » dans les propositions du comité Bérard. Or, assure-t-on, rien n'est encore joué d'un côté ou de l'autre. On travaillait encore mercredi soir sur le projet de déménagement, que le comité Bérard privilégie. Plusieurs projets du centre Simpson sont associés à l'arrivée de la Bibliothèque et le groupe n'a pas de solution de rechange à proposer si l'on se contente de rénover la BNQ dans l'édifice actuel.

La question n'a d'ailleurs pas encore été abordée au Conseil des ministres, même si

elle devait l'être il y a deux semaines. Comme bien d'autres, elle a plutôt été reportée aux réunions précédant le Sommet économique.

Selon le ministère de la Culture, le déménagement de la Bibliothèque nationale chez Simpson coûterait 4,8 millions de plus que l'agrandissement de l'ancienne bibliothèque Saint-Sulpice, c'est-à-dire 19 millions comparativement à 14,2 millions, précise M. Corbeil, en se basant sur l'analyse de la SIQ. D'autre part, les débours annuels qu'entraînerait le choix de Simpson sont de 1,86 million contre 380 000 \$ dans le cas de Saint-Sulpice, dit-il.

Parmi les « inconnues » qui dérangent le ministère dans le projet Simpson, il y a le fait que les promoteurs (Westcliff) n'ont toujours pas trouvé de partenaires pour occuper les quatre étages supérieurs du building, pas plus que pour la moitié du rez-de-chaussée. En tout cas, rien de ce côté-là n'a encore été confirmé, selon M. Corbeil. À tout cela vient s'ajouter un autre problème, selon lui. « Dans le coût de Simpson, on oublie de tenir compte de l'abandon de Saint-Sulpice. C'est vrai que l'UQAM serait intéressée à y loger ses livres rares. Mais à la condition que le gouvernement y mette 3 millions pour la rénovation des lieux, et 300 000 \$ par année pour le fonctionnement ».

L'explorateur Nicollet n'a jamais vu le lac Michigan

L'EXPLORATEUR / Suite de la page A1

des Relations des Jésuites. C'est l'historien américain John Shea qui, le premier, a déduit en 1852, sans preuve aucune, que Nicollet s'était rendu au lac Michigan. Ses successeurs canadiens seraient « tous tombés sous le charme de notre Irlandais américain francophile et trop bon conteur », selon Gagnon.

Shea avait notamment confondu les Ojibwés, rencontrés par Nicollet sur les rives du lac Supérieur, avec les Winnebagoes, vivant dans la baie Verte, nommée à l'époque baie des Puants.

Mais comment expliquer que les historiens d'aujourd'hui n'aient pas tenu compte de la correction apportée par Trudel ? « Comme il n'y avait pas de preuve (que Nicollet s'est rendu au lac Supérieur), je m'en suis tenu à l'interprétation traditionnelle », s'est défendu, visiblement mal à l'aise, le

vulgarisateur Jacques Lacoursière. « Documentation incomplète »

Jean Provencher, coauteur de la *Brève histoire du Québec* et auteur de la *Chronologie du Québec* (1991), n'était tout simplement pas au courant des incertitudes relatives au voyage de Nicollet : « Pour ce qui est des personnages célèbres de notre histoire, a-t-il expliqué, c'est le Dictionnaire biographique du Canada qui fait foi de tout. »

Or, l'article concernant Jean Nicollet se trouve dans le premier volume de ce monumental dictionnaire, volume publié il y a déjà 30 ans, bien avant l'intervention de Marcel Trudel. L'auteur de l'article, l'historien réputé Jean Hamelin, n'a pu être joint par *La Presse* hier. Cependant dans une lettre au professeur Jacques Gagnon, il admettait que cet article avait été écrit « à partir d'une documentation incomplète et mal interprétée ».

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi et dimanche de 7 h à midi

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Annonces classées : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes Annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Annonces classées : 285-6900

La Presse est publiée par :

La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USP5003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.



Code du jour
41-5

Vendredi, 11 octobre 1996

LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 4-9-3

à quatre chiffres : 4-4-4-5

COLLECTES DE SANG

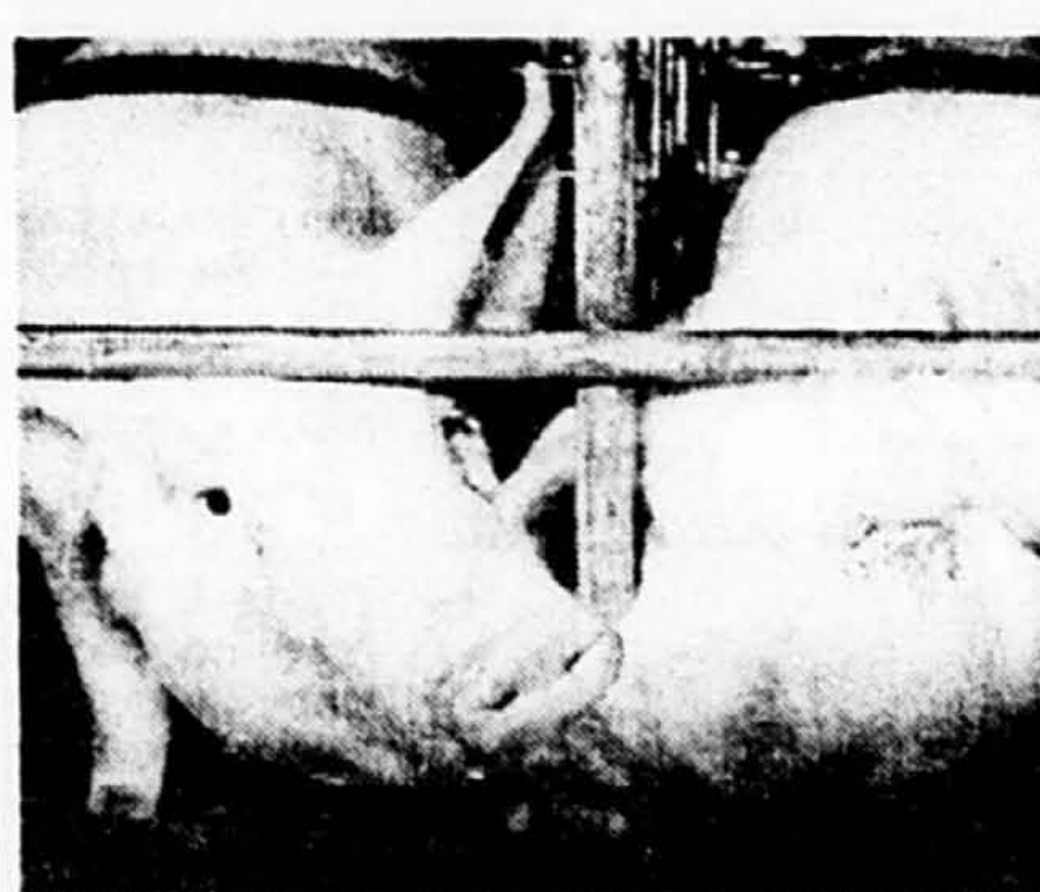
Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants :

■ à Montréal : Centre des donateurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 17 h ;

■ à Repentigny : Commission scolaire Le Gardeur/Le Hebdos Lanaudois (L'Artisan - l'Hebdo Rive-Nord), école secondaire Jean-Baptiste-Mellieur, 777, boul. Iberville, de 10 h 30 à 20 h 30. Objectif : 600 donateurs ;

■ à Rosemère : les Galeries Mille-Îles en collaboration avec la Maison Parenfant de Rosemère, 315, boul. Labelle, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 250 donateurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Le porc, ce mal-aimé

■ Le porc est en ce moment un sujet de vive controverse. L'industrie québécoise génère une activité économique d'environ deux milliards et fournit 30 000 emplois. Mais les producteurs font face à une résistance sans précédent de la part des citoyens et des mouvements écologiques. De nombreuses municipalités sont sur le point d'adopter — si ce n'est déjà fait — des règlements pour limiter et repousser l'industrie porcine et une étude du ministère de l'Environnement révèle que la capacité des sols à absorber le lisier a atteint son seuil critique. Mais l'UPA prend la défense des producteurs. Martha Gagnon brosse un portrait de la situation demain, dans le cahier Plus.

QUESTION DU JOUR

Le service
InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre ? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355 ; au son de la voix, faites le 220.

Par toutes sortes de mesures, dont la diminution progressive des subventions, la Commission des états généraux sur l'éducation met l'enseignement privé sur la corde raide. Approuvez-vous cette démarche ?

La Ville de Montréal devrait-elle honorer l'ex-premier ministre Robert Bourassa en donnant au plus tôt son nom à une rue importante ? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été :

Oui: 58%
Non: 42%



La Presse



De l'arthrite à la tendinite

Exposition organisée par l'Association des médecins de langue française du Canada

10 et 11 octobre de 9 h 30 à 21 h - 12 octobre de 9 h à 17 h, au Complexe Desjardins



La Presse

Le mot du jour dans l'eau chaude

■ L'expression se retrouver dans l'eau chaude (ou dans l'eau bouillante) est une traduction littérale de *to get in hot water*. Le français dispose déjà d'un

bon nombre d'expressions qui rendent ce calque peu utile. On dira plutôt qu'on est dans le pétrin, dans une mauvaise passe, sur le gril, au supplice, aux prises avec des difficultés, ou si l'on veut être vulgaire, dans la merde.

Paul Roux

Pont-tunnel : 2000 luminaires enlevés

PIERRE GINGRAS

La conception du système d'éclairage du pont-tunnel soulève de plus en plus de questions depuis la décision du ministère des Transports, hier, de procéder à l'enlèvement de 1200 autres luminaires.

Une fois le travail terminé, demain matin, ce ne sont plus que la moitié des 4000 luminaires installés cet été au coût d'un million qui seront encore en place.

Au ministère, on fait valoir que cette opération préventive a été rendue nécessaire à cause de la négligence des camionneurs qui traversent le pont-tunnel trop vite alors que leur cargaison est mal arrimée ou encore que leurs bâches ou leurs cordages flottent au vent. Selon l'hypothèse retenue jusqu'à maintenant, c'est un impact provoqué par un objet qui a été la cause

de la chute de quatre luminaires au cours des cinq dernières semaines. Lors du dernier incident, survenu mardi avant-midi, même la plaque métallique retenant le boîtier a été arrachée du plafond du tunnel.

Jusqu'à maintenant, les incidents ont provoqué des dommages à un seul véhicule et, à l'exception de son conducteur, personne n'a assisté à la chute d'un luminaire.

Les autorités reconnaissent toutefois que des incidents semblables furent très rares lorsque l'ancien système d'éclairage était en place, même si les boîtiers étaient fixés

exactement à la même hauteur. Ils étaient cependant beaucoup plus près des murs. Aujourd'hui, les luminaires conçus par SNC-Lavalin sont situés au-dessus des deux lignes de partage de la voie centrale ainsi qu'au centre des voies de gauche et de droite.

Le porte-parole du ministère explique aussi que, dans le passé, le boîtier était continu et que lors d'un impact, ce ne sont que des morceaux de plexiglas ou de verre qui tombaient au sol. Le poids des luminaires actuels est de 20 kilos chacun.

À la suite de l'incident du début de septembre, on avait enlevé 300 luminaires présentant de petits défauts de fabrication, qui ne remettaient aucunement leur solidité ou leur arrimage en cause, insiste-t-on au ministère. Mercredi, on en décrochait encore 500 autres, cette

fois par prévention. « Il faudra réexaminer le système, a mentionné le porte-parole du ministère. Il est évident qu'on ne peut continuer bien longtemps avec la moitié de l'éclairage qui était prévu. »

Par ailleurs, dans la nuit de mercredi, un camion a heurté un gabarit à l'entrée du tunnel en direction sud, démontrant que sa cargaison atteignait une hauteur illégale. Le gabarit est fixé à 4,4 mètres alors que les luminaires qui sont tombés étaient installés à 4,7 et 4,8 m.

Après l'enfer qu'ont vécu les automobilistes qui devaient emprunter le pont-tunnel cet été lors des travaux de réfection, ces récents déboires ont causé à leur tour des embouteillages considérables. La voie de droite a été fermée à la circulation. Ce matin, les travaux temporaires au système d'éclairage seront terminés en direction sud, si

bien que les trois voies seront ouvertes de nouveau à la circulation et que la limite de vitesse qui était passée de 70 à 50 km/h reviendra à la normale. Jusqu'à nouvel ordre, mais probablement encore pour un bon moment, dit-on, les camions seront obligés de circuler dans la voie centrale du tunnel. Mais si certains camionneurs décident néanmoins d'emprunter la voie de droite, elle sera fermée immédiatement à la circulation, avertissent les autorités du ministère des Transports.

Quant à la section du tunnel en direction de Montréal, les trois voies seront ouvertes normalement à la circulation demain matin. Signalons que les problèmes des automobilistes ne sont pas terminés pour autant car le pont Victoria sera complètement fermée samedi à 21 h jusqu'à 4 h, mercredi.

Homme d'affaires lavallois battu et étranglé

MARCEL LAROCHE

Un Lavallois venu à Montréal pour participer à un souper d'affaires a été retrouvé battu et étranglé à mort, près d'un parc public du quartier Rivière-des-Prairies, dans l'extrémité nord-est de la métropole.

Donald Duval, un rentier de 67 ans, père de cinq enfants, aurait été kidnappé et assassiné par un ou des individus qui l'ont détroissé avant de jeter son corps à la rue.

Son cadavre a été découvert par hasard sur la chaussée, vers 23 h 10 mercredi, par un cycliste circulant en face du 12 880 est, boulevard Guoin.

Les policiers du district 55 de la CUM accourus sur les lieux ont vite constaté des marques de violence à la tête et au cou de l'homme.

De prime abord, il semble évident que l'homme, élégamment vêtu, a été victime d'un vol puisque tout son argent, ses bijoux et ses papiers personnels ont disparu.

L'autopsie pratiquée au laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal a dé-



Donald Duval (en médaillon), un rentier de 67 ans, aurait été assassiné à la sortie d'un bar de Saint-Léonard et son corps jeté à la rue à Rivière-des-Prairies.

PHOTO MAURICE THIBODEAU, collaboration spéciale

montré que la victime est morte par strangulation à l'aide d'un lien.

Pendant que les sergents-détectives Denis Renaud et Donald Barron, de la section des homicides, amorçaient hier matin leur enquête

sur ce 37^e meurtre commis dans l'île de Montréal en 1996, les enfants de Donald Duval se présentaient à la police de Laval pour rapporter sa disparition.

D'après le rapport de disparition,

Donald Duval, ancien propriétaire d'une firme de resorts, a quitté sa résidence de la rue J.-J. Joubert, dans le quartier Duvernay, à Laval, vers 17 h 45 mercredi, pour aller rencontrer des amis dans un restau-

rant de Montréal. Le sexagénaire n'est jamais revenu à la maison.

Comme la description physique du Lavallois correspondait en tout point avec celle de l'individu trouvé assassiné à Montréal, les policiers ont vite fait le rapprochement entre les deux événements.

Au même moment, la voiture du disparu, une Toyota Camry 1994 de couleur or, était retrouvée, abandonnée dans le terrain de stationnement du restaurant-bar Christopher, au 6020, boulevard Métropolitain, à Saint-Léonard.

« La victime a été aperçue quittant seule ce restaurant, vers 21 h 45 mercredi, mais ne s'est jamais rendue à son auto », a indiqué hier soir le lieutenant-détective Jean-François Martin, responsable de la section des homicides.

Le sexagénaire aurait été attaqué par un ou des individus qui l'attendaient à l'extérieur du restaurant, croient les policiers, qui ont retrouvé le chapeau du sexagénaire à proximité de son véhicule, garé à moins de cinq mètres de la porte du restaurant.

Tout renseignement susceptible de faire progresser l'enquête peut être transmis en toute confidentialité à la section des homicides de la police de la CUM, au 280-2052.

L'EXPRESS DU MATIN



Trente pannes de métro en dix jours

■ Les usagers du métro ont subi 30 pannes de plus de cinq minutes depuis le début du mois. Durant cette période, les trains sont restés immobiles durant six heures et demie et ont roulé sans entraves durant 193,5 heures (pour une moyenne de trois pannes de 11 minutes chaque jour). Selon Odile Paradis, chef des affaires publiques à la STCUM, 60 à 65 % des incidents sont dus aux adeptes du transport en commun eux-mêmes. Ainsi, deux personnes malades ont actionné le frein d'urgence, deux autres ont tenté de se suicider, 12 retardataires ont bloqué les portes, un délinquant a mis le feu à une poubelle et un autre a laissé traîner un colis suspect aux abords de la station Vendôme. Les autres interruptions étaient liées à des problèmes d'exploitation.

Hommage à un policier

■ Une femme a fait don de 3000 \$ à l'organisme Jeunesse au Soleil en guise d'hommage au policier Lionel Girault, grièvement blessé avant-hier dans l'exercice de ses fonctions. L'agent du poste 25 s'apprêtait à intercepter une auto volée. Mais le conducteur a foncé sur le policier pour finalement le coincer entre l'auto volée et la voiture de police. Il souffre de fractures aux jambes et aux côtes. Le don servira à garnir les paniers de Noël de Jeunesse au Soleil.

De Boucherville fermée

■ La portion de la rue de Boucherville comprise entre les rues Chénier et CuratEAU sera fermée à la circulation demain entre 6 h et

20 h. Cette fermeture est nécessaire afin de procéder à l'asphaltage de la rue de Boucherville. Ainsi, les automobilistes voulant emprunter l'autoroute 25, en direction nord, seront déviés vers les rues CuratEAU, Sherbrooke, Honoré-Beaugrand, les avenues Chénier, Bois-de-Coulange et le boulevard Yves-Prévost pour enfin rejoindre l'autoroute 25. De plus, l'accès à la Place CuratEAU et à la Place de Boucherville sera interdit durant toute la durée des travaux.

Adolescente en fugue

■ Karine Larouche, 17 ans, est disparue du foyer familial depuis le 30 septembre. Elle mesure 1m65 (5'5") et pèse 55 kilos (120 livres); elle a les yeux et les cheveux bruns. Elle porte un tatouage (chauve-souris) sur l'omoplate gauche. Toute information à son sujet peut être transmise à la police de Laval au 662-4255.

Accident mortel

■ La police de la CUM est à la recherche d'un véhicule impliqué dans un accident mortel survenu le 29 septembre à l'angle Crémazie et Jarry. Il s'agit d'une auto de marque Pontiac 6000, modèle SE, quatre portes, de couleur noire dans les années 1988 à 1990. Lors de cet accident, Mme Lam Hui Phuong, 36 ans, a été heurtée mortellement, tandis que son fils Kar Hun Kwoch, 13 ans, a été blessé. Le véhicule aurait subi des dommages à l'avant, du côté droit; le phare avant droit serait brisé et des dommages seraient visibles au pare-chocs avant. Toute information peut être transmise au 280-3364.

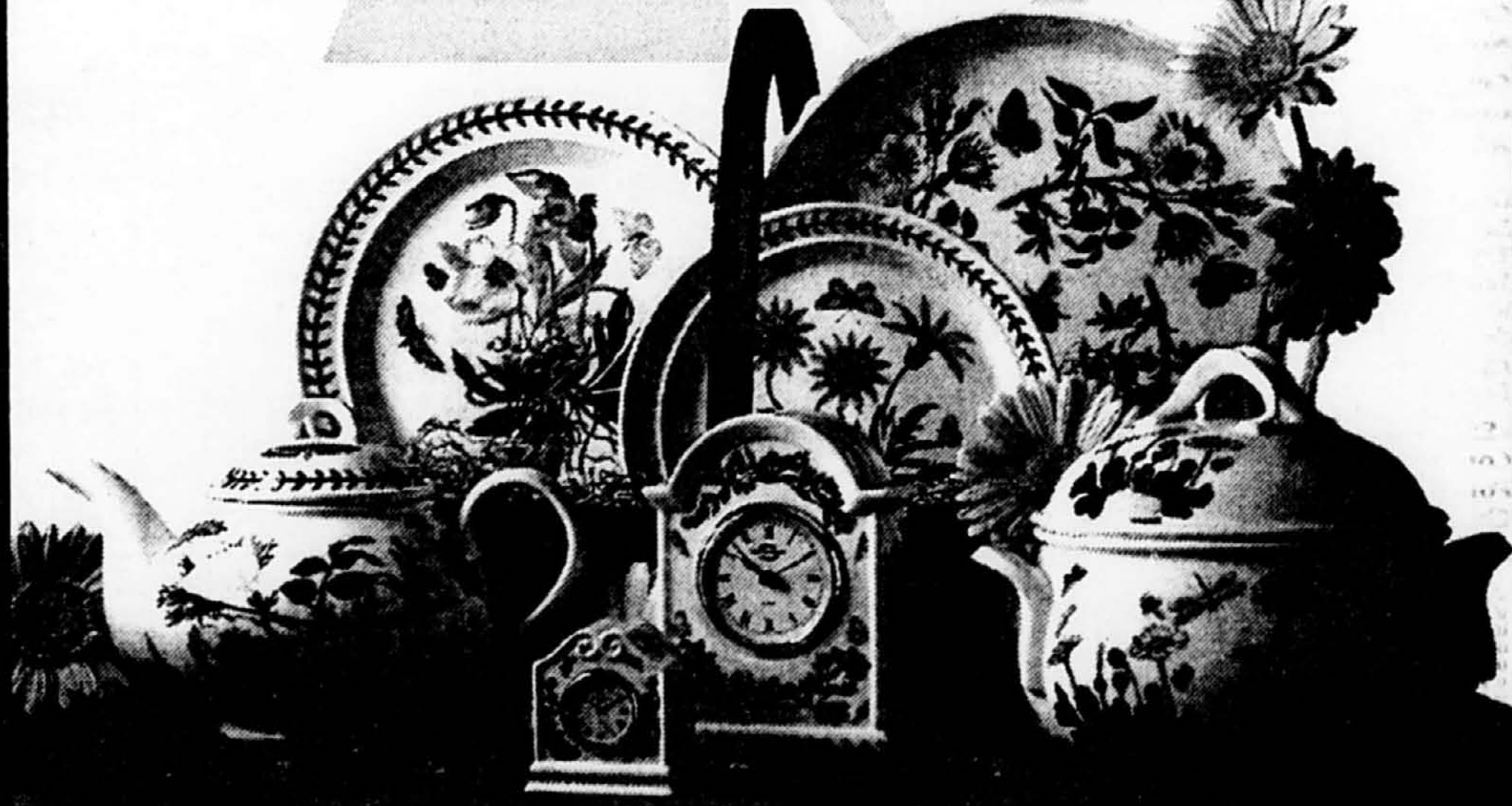
Incendie suspect à Westmount

■ Une luxueuse résidence de Westmount, qui recelait de nombreuses oeuvres d'art, a pris feu vers 15 h hier. Selon la police, le 1430, Redpath Crescent, a été la cible de criminels, puisque son système d'alarme a été brisé et qu'on a retrouvé des traces d'accélération au rez-de-chaussée. Le locataire de l'immeuble de six étages est arrivé sur les lieux alors que les pompiers réussaient à éteindre les flammes, refoulées aux trois premiers étages. Deux inconnus avaient été repérés sur les lieux peu avant le début de l'incendie.



Et comme plat de résistance...

Quand l'assiette est belle, on dirait que c'est meilleur! Alors... goûtez aux motifs champêtres des collections Botanic Garden, Pomona et Harvest Blue de la maison Portmeirion. Et ajoutez aux couverts de base, assiettes de service et plats à cuisson. Vous trouverez même des accessoires pour la salle de bain. Tout ça à 20 % de moins, pour ajouter du piquant!



Les Ailes vont vous changer

MAIL CHAMPLAIN • CARREFOUR LAVAL

TVA retrouve ses Ailes! L'émission Les Ailes de la Mode, de retour à l'écran, tous les samedis à 17 h 30.

Trente étudiants de l'UdeM siégeront à l'ONU

OLIVIER VALLS

Trente étudiants de l'Université de Montréal se préparent à siéger durant une semaine sur les bancs de l'ONU en mars prochain. Cette session de simulation rassemblera à New York près de 2000 étudiants des pays membres des Nations unies.

Le comité chargé du projet à l'université, composé d'« anciens », entend faire bonne figure grâce à une nouvelle sélection des étudiants candidats.

« Nous avons 72 étudiants inscrits sur les listes, dit Martin Lévesque, membre du comité. Nous leur avons fait passer un examen pour tester leurs connaissances de l'ONU, leur aptitude à s'exprimer en anglais et leur motivation. À l'issue de ce questionnaire, nous en avons reçu une quinzaine en entretien. Cette sélection est très importante, nous avons besoin de gens qui aient de la personnalité et du charisme pour faire adopter nos propositions. »

Les étudiants représenteront un pays qu'ils ont choisi sur une liste, mais dont ils ne connaissent toujours pas l'identité à cinq mois de l'échéance. « L'an passé, nous représentions l'Uruguay, rappelle Karine Gélinas, elle aussi membre du comité. C'est très intéressant de se mettre dans la peau des vrais délégués et de défendre les intérêts d'un pays en tenant compte de son positionnement politique et social. Cet exercice nous permet de mettre en pratique nos cours de l'année, et de mieux défendre nos propres opinions en prenant la parole en public. »

Même si c'est à New York, les escapades nocturnes dans les pubs des environs n'auront pas leur place tout au long de cette semaine. « Les journées sont très chargées, remarque Karine. Les séances commencent à 9 h et se terminent à 23 h.



Le comité exécutif du projet ONU à l'Université de Montréal : de gauche à droite, Martin Lévesque, Aya Bou Chedid, Stéphane Enric Beaulieu et Karine Gélinas.

La nuit, il arrive que nous préparions des propositions pour le lendemain, car nous devons toujours être très présents dans les débats. »

La vie d'un délégué aux Nations unies n'est pas faite que de « débats et d'eau fraîche ». Une part importante du travail de l'équipe sera de trouver les fonds pour payer les frais de transport et de logement. « On estime le coût de la semaine à 1000 \$ par personne tout compris. On aurait pu demander directement cette somme sous forme de cotisation, ajoute Aya Bou Chedid, membre du comité, mais cela aurait fermé la porte à beaucoup d'étudiants intéressants qui n'ont

pas les moyens financiers. »

L'imagination ne manque pas pour accéder au rêve onusien : organisation de soirées, préparation d'un rallye automobile, organisation d'une conférence avec vins et fromages...

« Ça ne sera sans doute pas suffisant, dit Aya, et les compagnies qui désirent aider à financer ce projet peuvent nous contacter au département de sciences politiques. »

En attendant de prendre place sur les sièges de leurs aînés, les 30 étudiants rêvent que les vrais délégués à l'ONU aient, comme eux, l'envie un jour de refaire le monde.

Chirurgies d'un jour: plus de monde sur les listes d'attente

MARIE-FRANCE LÉGER

Entre septembre 1995 et juin 1996, le nombre de personnes en liste d'attente pour une chirurgie d'un jour à Montréal a fait un bond de 12 %.

En moins d'un an, le nombre de personnes qui attendaient pour une chirurgie d'un jour est en effet passé de 43 % à 55 %, soit 15 204 personnes à 16 723 personnes.

Selon un sondage mené par la régie régionale de Montréal-Centre auprès de 23 hôpitaux, 35 082 personnes, au total, attendaient en septembre 1995 pour subir une chirurgie. En juin dernier, le nombre de personnes en attente sur les listes avait baissé à 30 286.

« Il s'agit donc d'une légère diminution sur les listes d'attente. Mais comme nous attendons encore les résultats d'un hôpital, 1000 personnes pourraient encore s'ajouter, ce qui porterait la liste à 31 000 personnes », a précisé hier Louis Côté, porte-parole de la régie.

Pour les chirurgies en bloc opératoire, le pourcentage de personnes en attente est passé de 18 % à 11 %, soit de 6636 personnes à 3320 personnes. Enfin, pour les chirurgies hospitalières, le pourcentage est passé de 37,7 % à 33,8 %, soit de 13 242 à 10 243 personnes.

C'est la première fois que la régie régionale compile ainsi des données sur les personnes inscrites en liste d'attente pour une chirurgie. « C'est quand même une tendance intéressante. Il y a un déplacement vers les chirurgies d'un jour. Chaque année à l'avenir nous aurons des données et nous pourrions comparer l'évolution des listes d'attente », a souligné M. Côté.

Des étudiants dénoncent le questionnaire du Centre de transfusion

OLIVIER VALLS

L'Association étudiante de l'université McGill (AEUM) a réaffirmé hier son opposition à la question 15 du questionnaire-santé du Centre de transfusion du Québec. Selon la formulation précise, ne peut donner son sang « tout homme ayant eu des rapports sexuels avec un autre homme, même une seule fois ». L'AEUM juge cette formulation discriminatoire à l'égard des homosexuels.

Le 3 octobre, le Centre de transfusion du Québec a annulé une collecte de sang organisée dans les locaux de McGill. À l'origine de cette décision, la possibilité que certains étudiants se déclarant homosexuels tentent de faire un don de sang.

Selon l'étudiante Amma-Louise Crago, « la formulation de la question 15 est irresponsable, car elle abonde dans le sens des clichés discriminatoires qui veulent que le sida soit une maladie réservée aux gays et lesbiennes. C'est très dangereux de faire passer cette idée, précise-t-elle. Ça l'est encore plus lorsqu'elle est reprise par un organisme tel que la Croix-Rouge ».

La CUDP, coalition de plusieurs associations universitaires, propose une formule jugée moins discriminatoire : « Ne peut donner son sang toute personne ayant eu des rapports sexuels non protégés anaux ou vaginaux au cours de la dernière année. »

Pour sa part, la Croix-Rouge canadienne déclare ne pas être responsable de la présence et du contenu de la question incriminée. « Le questionnaire dépend de la Food and Drug Administration (américaine) dont nous sommes un fournisseur, précise André Ménard, responsable des relations publiques. Nous n'avons pas d'autre choix que de mettre cette question dans notre questionnaire-santé. Il faut aussi souligner que le questionnaire a été cautionné par deux organisations humanitaires, le British Columbia Council of Human Rights et la Commission des droits de la personne. Cette question n'est pas discriminatoire, elle est motivée par des mesures de sécurité. Nous devons effectuer une première sélection, car le VIH n'est pas détectable s'il a été contracté moins de 16 à 19 jours avant le test. »

Pollution agricole: les patrons outrés

Le Centre patronal de l'environnement du Québec (CPEQ) s'indigne qu'on impose des normes plus strictes aux industriels qu'aux agriculteurs. Selon les représentants du patronat, les entreprises investissent des milliards pour se conformer aux règlements du gouvernement du Québec et les municipalités s'évertuent à traiter les eaux usées, alors que le secteur agricole pollue fleuves et rivières.

Les entrepreneurs invitent donc leurs confrères des campagnes et le gouvernement à entreprendre sans tarder le virage vert, pour sauvegarder tout à la fois l'environnement et l'économie.

CHEZ SEARS, DÉJOUÉZ LA TPS

ET AVEC LA CARTE SEARS,

RIEN À PAYER AVANT AVRIL 1997†

POUR TOUS LES MEUBLES††, ENS. MATELASSOMMIER, TAPIS DÉCORATIFS, GROS APPAREILS MÉNAGERS, ASPIRATEURS†† ET MACHINES À COUDRE.

CES OFFRES PRENNENT FIN DIMANCHE!



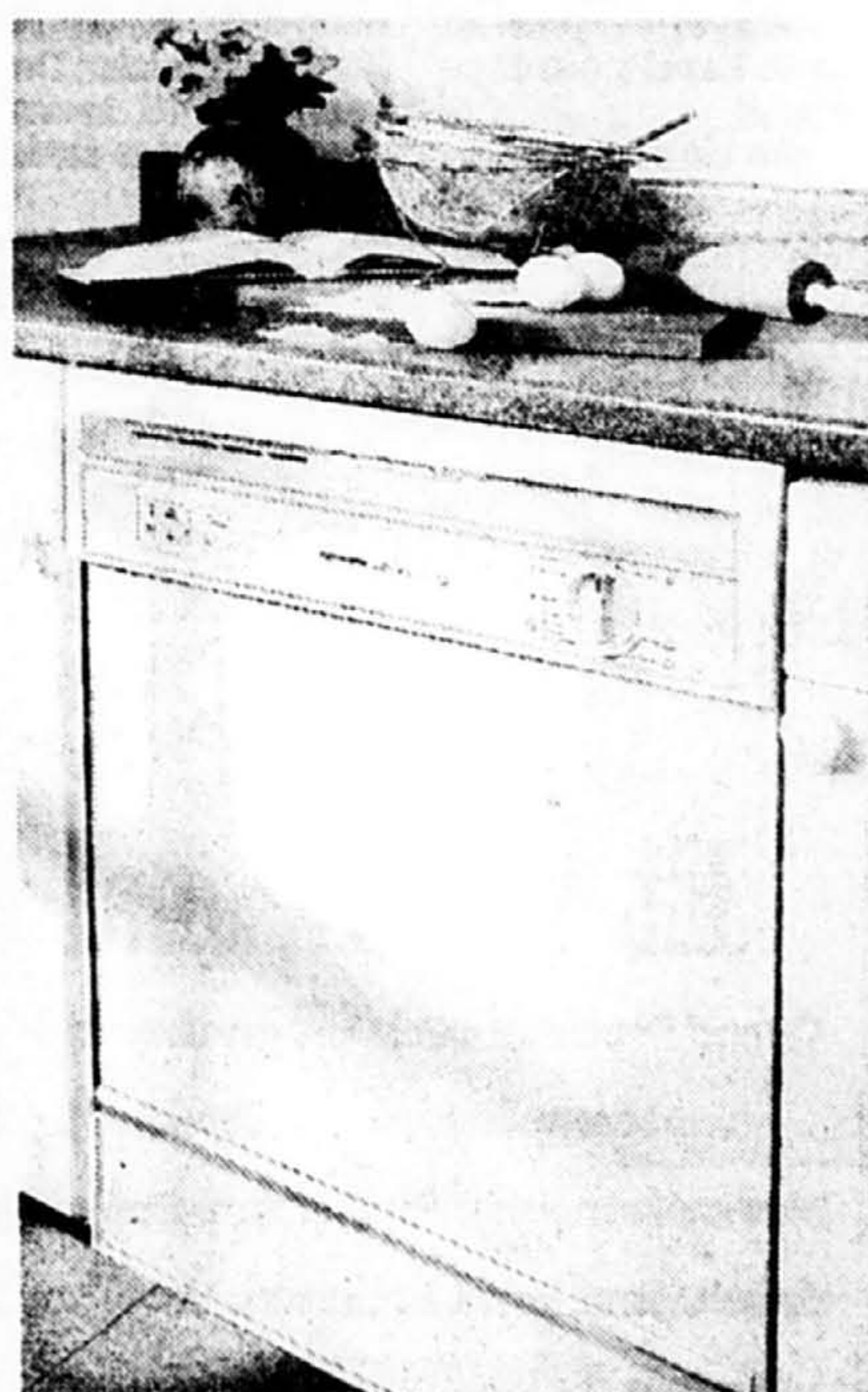
Rabais 100\$

RÉFRIGÉRATEUR 18 PI. CU. Modèle Kenmore™ à congélateur au haut, tablettes en verre, hydrateurs transparents, casiers réglables dans la contre-porte.

Sears ord. 1099,99. No 61882

Rien que 999⁹⁹

DE PLUS, ÉCONOMISEZ 70\$ DE TPS*



Rabais 70\$

LAVE-VAISSELLE 'ULTRA' Modèle Kenmore™ 24" à encastrer**, 4 cycles et lavage sur 3 niveaux.

Sears ord. 599,99. No 76351

Rien que 529⁹⁹

DE PLUS, ÉCONOMISEZ 37,10 DE TPS*

**Supplément pour l'installation. Installation garantie. Renseignez-vous en magasin.



Rien que 399⁹⁹

Ens. 1 pl.

ENS. MATELASSOMMIER 'SHANDARA' Achat spécial sur ens. faits au Canada.

Modèle avec mousse de maintien tout confort.

Les ens. matelas et sommiers de Sears détiennent le Record de ventes au Canada***. #70150 series

Ens. 2 pl. 499⁹⁹ Ens. grand 2 pl. 599⁹⁹

DE PLUS, ÉCONOMISEZ DE 28\$ À 42\$ DE TPS*

***D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de cette publicité.

*DÉJOUÉ LA TPS...Sears déduit un montant équivalent à la TPS du montant total de votre achat.

L'offre 'Déjouez la TPS' s'applique à la marchandise dans les magasins Sears seulement. Cette offre ne s'applique pas aux frais de paiements différés, de livraison, d'installation ou d'entretien.

†RIEN À PAYER AVANT AVRIL 1997, sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. 35\$ de frais de paiement différé. Renseignez-vous.

Ces offres ne s'appliquent pas aux articles soldés de nos Centres de liquidation ni aux achats sur catalogue. Les deux offres sont en vigueur jusqu'au dimanche 13 octobre 1996.

††Sont meubles de jardin, meubles pour bébés et les aspirateurs d'atelier

ÇA, C'EST SEARS AUJOURD'HUI

RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 13 OCTOBRE 1996, dans la limite des stocks disponibles

SEARS
Attendez-vous à plus

Vive la maternelle!

La dernière fois que je vous ai parlé de mon fils Junior, il était au plus mal. Agrippé à mon bras qu'il menaçait d'arracher, Junior refusait avec la dernière énergie de franchir « l'infâme » porte de la grande école.

C'était à la rentrée scolaire, il y a un mois. Junior hurlait comme un perdu et moi, j'envisageais avec effroi le calvaire auquel je serais condamnée tous les matins pendant les six prochains mois.

La suite des événements a pourtant pris un tour surprenant.

A 16 h ce jour-là, lorsque son père est allé le délivrer, Junior lui a lancé un regard condescendant, l'air de dire de-quoi-j'me-mêle? Pour une fois que j'ai du fun, fiche-moi la paix et reviens aux heures normales de fermeture!

Depuis ce jour béni, Junior se lève tous les matins en turlutant. Y'a de l'école aujourd'hui, maman?

Oui, mon chou. YABADABADOU!

■ ■ ■

Junior est en maternelle. C'est dire que pendant deux heures et demie par jour, on lui injecte un peu de plomb dans le cerveau. Le reste du temps, il se poigne le beigne.

Traduisez, il tue les heures au service de garde en attendant le moment magique où sa prof de maternelle, autant dire la femme la plus merveilleuse de la Terre après sa mère, le sonnera.

Si ce n'était que de lui, Junior passerait toute la journée dans la classe de maternelle.

Tôt le matin, lorsque je l'amène au service de garde, il lance un regard envieux à travers la vitre de la maternelle en réprimant un sanglot.

Pourquoi je peux pas aller à la maternelle

toute la journée, maman?

Demande ça à Pauline Marois, mon vieux. Moi, je n'y peux rien...

■ ■ ■

Je ne veux surtout pas insinuer que Junior s'emmêle au service de garde. Au contraire, il s'y amuse beaucoup.

Une minute, il fait un dessin; la minute suivante, il joue au Monopoly; la minute d'après, il découpe un bout de carton ou regarde un vidéo.

Mais ce que Junior fait au service de garde, il l'a fait pendant des années en garderie. Il l'a tant et si bien fait qu'aujourd'hui, il pourrait tout refaire les yeux fermés.

Ainsi en est-il de plusieurs générations d'enfants qui ont été élèves en garderie pour que maman puisse aller perdre sa vie à la gagner.

Ces enfants-là ont été socialisés à l'os bien avant leur temps. Ils ont appris à vivre en groupe dès leur plus jeune âge, à partager leur territoire, à s'échanger les microbes, à dessiner et à découper jusqu'à ce que les doigts leur en tombent.

Arrivés à l'âge de cinq ans, ces enfants-là ressemblent aux jeunes recrues de la Ligue nationale. Y'ont hâte en bébéte que la partie commence.

Ils ne se possèdent plus tant est immense leur envie de se mesurer aux grands.

Ajoutez à cela qu'à cinq ans, les enfants d'aujourd'hui ont pour la plupart une soif d'apprendre que le débit des chutes Niagara ne saurait étonner.

Leur cerveau est un chien fou et leur mémoire, le méga disque dur de l'ordinateur



Nathalie
PETROWSKI

central de la NASA.

Ils sont capables d'absorber une quantité phénoménale d'informations et de concepts, et cela, en un temps record.

Ils sont, j'en suis convaincue, au sommet de leur forme intellectuelle.

■ ■ ■

C'est pourquoi la recommandation des états généraux sur l'éducation d'instaurer une maternelle à plein temps est la meilleure nouvelle de la journée.

Enfin! il était temps!

Dire que la plupart des pays civilisés au nord du Rio Grande ont compris cela des siècles avant nous!

Et dire qu'il y a encore des gens comme cette brave Lucie Demers, coprésidente des états généraux, à qui il faut toujours faire un dessin.

Madame Demers ne trouve pas que la maternelle à plein temps soit pertinente. Elle estime que c'est une proposition faite sur mesure pour les parents, pas pour les enfants.

Son argument ultime? « La maternelle mi-temps permet à chaque enfant, quel que soit son vécu, d'intégrer graduellement le milieu scolaire. Elle est davantage respectueuse des valeurs, compétences et choix familiaux. »

Je ne demanderai pas sur quelle planète vit Mme Demers. Elle vit à Bastican. Et encore! Si j'ai bien compris, elle ne vit pas à Bastican, elle y exprime son vécu.

Mme Demers semble toutefois ignorer que le « vécu » de la femme moderne québécoise

est de travailler ou de se chercher du travail, surtout lorsqu'elle est chef de famille monoparentale, ce qu'elle est de plus en plus souvent.

Quant à ses enfants, ils ont appris à s'intégrer graduellement à la garderie du coin qu'ils fréquentent pratiquement depuis leur naissance.

Rendus à cinq ans, ça fait déjà trois ou quatre ans qu'ils se préparent à intégrer le milieu scolaire. Plus graduel que ça, ce n'est plus de l'étapisme, c'est de la procrastination.

Mme Demers n'est pas la seule à s'opposer à la maternelle à plein temps. Il y a aussi Claudette Carbonneau, à la CSN, qui rue dans les brancards.

Elle considère que la maternelle à plein temps serait une nuisance publique.

Devinez à qui la maternelle à plein temps nuirait le plus? Aux syndiqués CSN du réseau de garderies, évidemment.

Claudette Carbonneau ne le dit pas aussi crûment.

Son indignation est touchante tellement est elle lyrique. « Une telle proposition, élam-t-elle, aurait pour effet d'enfermer les enfants dans un système rigide et bureaucratique axé sur une scolarisation précoce. » Qu'on laisse donc aux enfants leur enfance! tonne Claudette.

Quand j'entends des arguments comme ceux-là, j'ai envie de mordre. Car laisser aux enfants leur enfance ne veut pas dire qu'on respecte les enfants, qu'on leur fait confiance, qu'on favorise leur évolution, ni qu'on saisis le formidable potentiel intellectuel et créatif qui bouillonne en eux.

Non. Laissons aux enfants leur enfance, ça veut plutôt dire, en termes polis et détournés, qu'on les prend pour des cons.

Journée de dépistage de la dépression

LILIANNE LACROIX

Pour offrir sa contribution à la communauté tout en continuant à travailler dans le privé, le psychologue Denis Houde a offert gratuitement des activités de dépistage de la dépression, hier, à l'occasion de la Journée nationale de dépistage de la dépression. De nombreux psychologues faisaient de même au Canada et aux États-Unis.

« Jamais je n'aurais cru que la demande serait si grande. Le téléphone ne dérouge pas », admet le directeur des services psychologiques Cogicor. Alors qu'il s'attendait à une trentaine d'appels, quelque 170 personnes s'étaient

inscrites hier pour prendre part à l'activité. Après une courte conférence sur les causes, les symptômes et les traitements de la dépression, les participants répondaient à un questionnaire de dépistage, visionnaient un vidéo, puis rencontraient un psychologue en consultation pour discuter des résultats du questionnaire.

« La plupart des participants présentaient effectivement des signes évidents de dépression », confirme le docteur Houde, qui avait enrôlé pour l'occasion les huit psychologues qui l'épaulent.

Cette activité, qui devait avoir lieu seulement hier, pourrait bien se poursuivre la semaine prochaine

pour permettre de satisfaire aux attentes des personnes déjà inscrites. « La solitude que vivent plusieurs personnes, le stress économique, tout cela contribue à augmenter le nombre de dépressions. »

Une perte importante (d'un proche, d'un emploi), une maladie physique, des facteurs génétiques et des problèmes de personnalité comme une faible estime de soi et une tendance au pessimisme peuvent aussi contribuer à déclencher une dépression.

La « clientèle » qui s'est présentée hier était très variée: « Des hommes et des femmes de tous les âges, dont certains travaillent, d'autres pas », décrit le psychologue.

Promotion de la carte-musées

Le Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDIM) fait savoir que le Fonds d'interventions régionales accordera une subvention de 40 000 \$ à la Société des directeurs des musées montréalais.

Cette aide financière permettra à la Société de réaliser une campagne de promotion dans la région métropolitaine pour l'implantation d'une carte-musées.

Cet outil veut favoriser la fréquentation des musées montréalais.

Selon le CRDIM, cette campagne va renforcer le rôle métropolitain de Montréal et son rayonnement international, en plus de permettre à la population de mieux connaître les trésors offerts à proximité.

LA VOICI

La première vraie bonne aubaine

1997

LOUEZ UNE NOUVELLE BERLINE VOLVO 850 SPORT 1997

SEULEMENT

425\$

PAR MOIS, POUR 36 MOIS*

- Boîte automatique
- Deux coussins gonflables
- Coussin gonflable latéral
- Système de freins antiblocage (ABS)
- Climatisation
- Verrouillage centralisé
- Glaces électriques
- Sièges chauffants
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Rétroviseurs extérieurs chauffants
- Indicateur de température extérieure
- Essuie-glace de phares
- Moteur de 168 chevaux à DACT

Eh oui, cette impressionnante liste d'équipements est offerte de série quand vous louez cette séduisante berline Volvo 850 sport 1997. En plus, toutes les Volvo neuves profitent pendant 4 ans du Programme « Sur appel », un service d'assistance routière 24 heures.*Mensualité de 425 \$* basée sur une location de 36 mois avec versement initial de 3 704 \$ ou échange équivalent, plus les frais de préparation du détaillant (250 \$), les frais de transport (495 \$) et d'immatriculation ainsi que les taxes applicables. Franchise de kilométrage de 57 600 km; frais de 10 ¢ le km excédentaire. Offre valable jusqu'au 31 octobre 1996 ou jusqu'à épuisement des stocks, selon la première éventualité.

VOLVO Services Financiers

le groupe VOLVO

VOLVO Sécurité avant tout

MONTRÉAL UPTOWN VOLVO 5055, rue Paré (514) 737-6666	SAINT-HYACINTHE GARAGE AUTOMOBILES CHICOINE INC. 855, rue Johnson (514) 771-2305	SAINT-AGATHE GARAGE FRANK INC. 180, rue Principale (819) 326-4775	LAVAL LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN 1430, boul. Saint-Martin (514) 667-4343	SAINT-LÉONARD JOHN SCOTTI AUTO LTÉE 4330, rue Jarry Est (514) 725-9394
--	---	--	--	---

* Exemple de location pour une Volvo 850GTA avec des mensualités totalisant 15 300 \$, plus le premier versement mensuel et un dépôt de garantie remboursable équivalant plus ou moins au montant d'une mensualité. La livraison doit être effectuée au plus tard le 15 décembre 1996. La location comporte une franchise de kilométrage de 57 600 km et une option d'achat de 23 309,90 \$ plus frais d'administration (200 \$) et taxes, au terme du contrat.

TEL-ÉCOUTE
493-4484

Souvent
il suffit
d'en parler...

Emeraude et Diamants, or 18 ct.

KAUFMANN
de SUISSE

2195 CRESCENT, (514) 848-0595
A Palm Beach, FL 210 North Ave.

EMPIRE
PAR ORDRE DES SYNDICS
ENCANS EMPIRE a été chargée de vendre des biens provenant d'un manoir de Westmount

ENCAN PUBLIC

SANS-MINIMUM SANS RÉSERVE

Aussi, pour plusieurs autres intérêts privés et/ou commerciaux: une immense sélection de meubles, de bijoux modernes et de succession, des pièces en argent, des objets en cristal, des porcelaines, des tapis de Perse des bronzes, de rares monnaies, des tableaux d'artistes canadiens et européens, etc. dans un

FORMIDABLE ENCEN PUBLIC (5 séances)

EXPOSITION
Les samedi et dimanche 12 et 13 octobre de 10 h à 17 h
ENCAN
Le dimanche 13 octobre à 13 h
et du lundi 14 octobre au jeudi 17 octobre à 19 h (chaque soir)

Moorcroft Rare vase ancien	Pendule française ancienne faite de bronze doré et de porcelaine
T. Tukpanie Sculpture	Micro- scopes
Garniture 3mcs ancienne, marbre et bronze	Patek Philippe Or 18 ct
Robert W. Pilot Huile, 24" x 32"	A.Y. Jackson Huile, 10" x 13"
William C. Prayne Huile, 12" x 14"	A.J. Casson Huile, 12" x 15"
J. Roybal 48" x 36" 20" x 16"	1969 Harley Davidson Sporster XLCH - Magneto
Vaisselle en acajou style Art nouveau	Tag Heuer montre pour homme
Canada 1948 1\$ MS-60	S. Cosgrove Huile 18" x 14"
Superbes Bijoux 1,50 ct Diamant 6,60 cts Emeraude 3,88 cts Diamant Beau choix de bijoux dont une grande sélection de bagues à diamant, de perles, de bracelets de montres, de colliers, etc.	TAPIS PERSANS Nachsheh Tabriz, Mahi Tabriz, Qums en soie, Kashans, chefs-d'oeuvre et une collection de tapis de succession sont offerts dans cet encan.

Beau
vaisselier
style
Chippendale

John Little
Huile, 24" x 30"

CAGA
CERTIFIED
APPRAISER

ENCANS EMPIRE 5500, rue Paré, Montréal Tél.: 737-6586

Montréal métro

STCUM : des décisions budgétaires difficiles

Des réductions de services de 3,2 millions prévues pour 1997

CLAUDE-V. MARSOLAIS

La préparation des prévisions budgétaires de la Société de transport de la Communauté urbaine (STCUM) est devenue un véritable casse-tête pour ses administrateurs qui doivent jongler avec des hausses de dépenses, une diminution des revenus, la demande des municipalités de l'île de réduire leur contribution et une augmentation des tarifs aux usagers.

Le conseil d'administration de l'organisme a déjà entériné une proposition de réduction des services aux usagers qui lui fera épargner 3,2 millions en 1997.

« Dès le début de l'exercice de préparation budgétaire, nous étions aux prises avec un manque à gagner de 20 millions », constate le directeur général, Trefflé Lacombe.

Ce trou budgétaire est principalement dû à l'accroissement du service de la dette (10 millions), à l'augmentation des prix du carburant diesel et de l'électricité et au remplacement du matériel désuet. A cela s'ajoute une inconnue de

taille : le renouvellement des conventions collectives des 8000 employés de la STCUM l'an prochain. Une hausse de salaire de 2 % augmente automatiquement les dépenses de 10 millions.

Selon M. Lacombe, la réduction de la contribution des municipalités de l'île pourrait se situer en-deçà de quatre millions l'an prochain. Ce manque à gagner est toutefois compensé par un financement accru (six millions) de la part de l'Agence métropolitaine de transport et des recettes publicitaires plus élevées (1,5 million).

Les usagers peuvent s'attendre à

une hausse des tarifs, mais de quel ordre ? « Il faut qu'elle soit la plus basse possible, car Montréal a une population relativement pauvre. De plus, toute augmentation a un effet négatif sur l'achalandage », confie le directeur général en rappelant que l'an passé, elle a été majorée de 3,2 %.

Une enquête sur l'origine et la destination des voyageurs vers le centre-ville a démontré que de 1987 à 1993, le nombre de personnes qui utilisent leur auto a augmenté de 7 %, tandis que les usagers qui font le trajet combiné en autobus et en métro ont diminué de 17 %.

Cette situation serait attribuable à une plus grande disponibilité de places de stationnement au centre-ville et à une politique de prix réduits par les administrateurs de ces parcs-autos. De plus, de nombreux employeurs paient le coût des places de stationnement de leurs employés.

De 1992 à 1995, la STCUM a enregistré une diminution de clientè-

le de l'ordre de 12 millions sur une base annuelle. Cela représente une baisse de recettes de quatre à cinq millions.

Les réductions de service

Pour faire économiser à la STCUM un montant de 3,2 millions, certains trajets d'autobus seront abandonnés, d'autres lignes seront modifiées ou fusionnées, tandis que la fréquence de service sera considérablement réduite sur certaines lignes.

C'est dans l'est de la ville que la STCUM fera ses plus grandes économies (675 000 \$) en modifiant le parcours des lignes 22 (Notre-Dame), 34 (Sainte-Catherine), 125 (Ontario), 131 (L'Assomption) et 188 (Couture). Le service de la ligne 22 (Notre-Dame) prendra aussi fin à 19 h.

La société de transport économisera aussi beaucoup d'argent (460 000 \$) en fusionnant la ligne 38 (Ville-Marie) à la ligne 14 (Amherst), en situant le terminus de la ligne 14 à la station de métro

Champ-de-Mars et en modifiant la ligne 150 (René-Lévesque).

La ligne 35 (Notre-Dame-Ouest) sera fusionnée à la ligne 36 (Monk), dont le terminus sera situé à la station du square Victoria. De même, la ligne 78 (Laurendeau) aura son terminus est à la station Lionel-Groulx toute la journée. Ces modifications feront économiser 390 000 \$.

Aussi, en mettant fin au service à 19 h sur les lignes 31 (Saint-Denis) et 117 (O'Brien), à 21 h 30 sur les lignes 16 (Graham) et 61 (Wellington) et en n'assurant le service sur la ligne 178 (Laurentien) qu'aux heures de pointe, la STCUM épargnera 900 000 \$.

Enfin, en modifiant la fréquence des autobus aux 60 minutes sur les lignes 104 (Cavendish), 138 (NDG), 116 (Lafleur-Norman), ainsi que sur la ligne 29 (Rachel) après 19 h, la société devrait économiser autour de 400 000 \$ additionnels.

Les sédiments contaminés du canal de Lachine ne présentent aucun risque pour la santé

GILLES PAQUIN

Il est inutile d'encapsuler les sédiments contaminés qui reposent au fond du canal de Lachine puisqu'ils ne présentent aucun risque pour la santé publique, estime la Commission conjointe d'évaluation environnementale Québec-Canada.

L'organisme mis sur pied par les deux gouvernements, en 1990, pour examiner le projet de décontamination du canal de Lachine soumis par la Société du Vieux-Port et Parcs Canada, soutient que ces sédiments sont moins contaminés qu'on le croyait.

Dans un rapport rendu public hier, la Commission précise qu'elle ne peut endosser les raisons invoquées par les deux promoteurs du projet pour justifier une telle opération. Les sédiments ne représentent aucun risque pour la santé publique dans le cadre des activités récréatives prévues, affirme la Commission.

Elle s'abstient de prendre position sur la réouverture du canal à la navigation de plaisance et de transit entre le Vieux-Port de Montréal et le lac Saint-Louis, puisque cela ne faisait pas partie de son mandat. Si le projet du Grand-Montréal bleu va de l'avant, il sera alors essentiel d'examiner le risque d'une remise en suspension des sédiments, écrit-elle.

L'encapsulation en rive proposée par Parcs Canada visait à confiner les sédiments à l'intérieur de cellules étanches construites à même le canal. Cette méthode avait le désavantage de réduire considérablement la largeur de la voie navigable.

Le rapport affirme que ce projet contribuerait peu à l'assainissement du milieu et n'aurait aucun effet significatif sur la qualité bactériologique de l'eau ou le niveau de contamination des poissons du canal.

L'organisme rejette également cette idée parce qu'elle porte atteinte à l'intégrité patrimoniale du canal sans résoudre le problème de contamination de façon permanente. Elle croit préférable d'entreprendre dès maintenant le repérage et l'élimination des sources actuelles de contamination.

L'option de non-intervention sur les sédiments présente des avantages, notamment en permettant que la mise en valeur du canal puisse aller de l'avant sans plus de délai, écrit la Commission. On évite ainsi la nécessité d'un chantier, les impacts sur la qualité de l'eau et les inconvénients liés au camionnage, tout en maintenant les activités sur la piste cyclable.

Le rapport ajoute que le bassin de Lachine, en amont, ne représente qu'un faible potentiel de contamination du canal. Il constate également que les travaux réalisés dans la section qui relève de la Société du Vieux-Port de Montréal, notamment la mise en eau des bassins partiellement excavés, ne constituent pas un risque de contamination.



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Pompier d'un jour

Mélissa Nault, une élève de sixième année à l'école Sainte-Geneviève de LaSalle, a réalisé un rêve hier à la suite du concours de dessins Pompier d'un jour. Dix écoles de cette ville de la banlieue ont participé à ce concours pour amener la jeune relève à se familiariser avec le métier de pompier.

Pas de sursis pour Julie Benoît

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le juge Marc Beaugard, de la Cour d'appel, a refusé hier d'accorder un sursis à Julie Benoît, et si aucun nouveau développement ne se produit au cours des prochaines heures, elle devra retourner vivre en Californie avec ses deux enfants.

Dans une décision partagée à deux contre un, la Cour donnait raison à son mari, l'homme d'affaires Yosri Diab, et ordonnait à Mme Benoît de retourner vivre avec ses deux enfants dans la résidence familiale à Cupertino, en Californie. Elle avait 15 jours pour se conformer à cette ordonnance; le délai expire demain soir. M. Diab s'est engagé à aller vivre ailleurs.

Toute l'affaire a commencé quand Mme Benoît, citoyenne canadienne comme son mari, a quitté la Californie avec ses enfants pour revenir au Québec sans prévenir son conjoint. Elle ne s'entendait plus avec lui, notamment parce qu'elle ne voulait plus vivre aux États-Unis.

C'est le 9 octobre qu'une requête avait été présentée devant le juge Beaugard pour obtenir qu'il suspende l'ordonnance de retour aux États-Unis pendant que Mme Benoît demandait à la Cour suprême la permission d'en appeler du jugement.

Têtes d'affiche

■ Des milliers de gens qui sont arrivés à se sortir de l'enfer de la drogue en s'entraînant sont en fête jusqu'à dimanche. Ils célèbrent leur joie retrouvée à profiter de la vie sans consommer. Ils sont ainsi plus de 2000 à participer au congrès régional de Narcotiques Anonymes, qui s'est ouvert aujourd'hui à Saint-Hyacinthe (auberge des Seigneurs, 1200, rue Johnson) et se poursuit jusqu'à dimanche. Ils invitent tous ceux qui veulent profiter du même bonheur de vivre sans drogue à joindre leurs rangs à l'occasion de cette rencontre. Des conférenciers témoigneront de leurs mauvaises expériences avec la drogue et du plaisir retrouvé grâce à leur nouveau mode de vie. Renseignements : 525-0333 ou 1-800-879-0333.

■■■

■ La Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse continue de favoriser la création d'emplois et d'encourager l'esprit d'entreprise des jeunes. C'est à une coopérative de dix jeunes qui ont réuni leurs talents et savoir-faire (Les entreprises collective Bon ménage), soutenus par l'Auberge communautaire du Sud-Ouest, qu'a été remise la 9^e bourse de cette fondation. Leur entreprise d'entretien domestique et commercial est déjà à pied d'oeuvre, un jeune s'étant d'ailleurs présenté, jeudi, avec ses chaussures de travail à la réception précédant le premier souper-bénéfice de la fondation. L'objectif du maire Bourque, qui investit son salaire de maire dans cette fondation, est de soutenir l'esprit d'entreprise des jeunes Montréalais. Et ça fonctionne, comme nous l'a souligné un boursier, Martin Paquette, dont l'agence de presse est en bonne voie de voir publiés ses premiers reportages dans une revue européenne.

■■■

■ Un représentant de l'Unicef

(Fonds des Nations unies pour l'enfance), Andrew Ignatieff, dans le cadre d'une tournée canadienne pour marquer le 50^e anniversaire de l'organisme, a rencontré les élèves du collège Stanislas afin de leur parler des « Enfants de la guerre ». Victimes et parfois même combattants, les enfants sont les plus éprouvés par les conflits armés. Après avoir élaboré sur le conflit en Bosnie, dont il a vu personnellement les ravages, le représentant de l'Unicef a rappelé que le fonds de l'ONU pour l'enfance continue de plaider pour l'instauration de la paix dans le monde.

■■■

■ Le souper-bénéfice annuel du Centre d'exposition du Vieux-Palais, de Saint-Jérôme, auquel participeront beaucoup de têtes d'affiche, dont l'astrophysicien Hubert Reeves, la contortionniste Angella Laurier et l'actrice Lucie Laurier, invités d'honneur, sera sous la présidence d'honneur du docteur Jacques Leroux, pédiatre à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme et à la Clinique pédiatrique laurentienne. Coût : 100\$. Renseignements : 432-7171

■■■

■ Sur la route de la détresse (souvent après un divorce des parents et une vie en centre d'accueil), il y a, pour plus de 4000 jeunes hommes de 17 à 24 ans, le Refuge des jeunes de Montréal, un centre d'accueil de nuit et de référence pour la réinsertion et l'intégration de jeunes en difficulté (rue Berry, angle Roy Est). Et pour soutenir ce service qui constitue souvent un tremplin pour un nouveau départ dans la vie, il y a les artistes, amenés par

Dan Bigras, pour faire du Show du Refuge un spectacle éclaté et une source de financement indispensable. Au programme du show du 6 novembre au Spectrum, mis en scène par Mouffe : Daniel Bélanger, Lady Alys Robi, Robert Charlebois, Claude Léveillé, Loulou Hughes, Jean-Pierre Ferland, Jim Corcoran, Luck Mervil. Les billets seront en vente à compter de demain, au Spectrum et sur le réseau Admission (790-1245).

■■■

■ Les Forces armées canadiennes ont démontré leur souci d'aider la population lorsqu'elle vit une tragédie, comme celle qu'on a connue au Saguenay au cours de l'été. Nos militaires adoptent aussi des causes humanitaires bien québécoises, comme celle de la fondation Mira qui achète et entraîne des chiens pour en faire des guides pour aveugles. La Base des Forces canadiennes de Montréal a ainsi remis un chèque de 44 450 \$ à Mira, fruit d'une activité bénéfice tenue annuellement (relais Mira) l'été. Ce don représente les profits de l'an dernier et de cette année. Il permettra de former et donner quatre chiens-guides. C'est le caporal-chef Jean-Luc Lévesque, organisateur de cette cueillette de fonds, accompagné du lieutenant-colonel Jacques Gaudreault, commandant adjoint de la base, qui ont remis le don à Éric Saint-Pierre, directeur général de la fondation Mira. Celui-ci était accompagné du capitalne Claude Ménard, membre du conseil d'administration de la fondation.

■■■

■ Hydro-Québec est bien fière d'avoir reçu le prix Alia que Centraide décerne aux entreprises canadiennes dont la campagne en milieu de travail a contribué pour près d'un million de dollars. En fait, les employés et retraités d'Hydro-Québec ont donné 1,4 million

à Centraide en 1995. Pour souligner et récompenser la générosité des gens d'Hydro-Québec, la présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal, Michèle Thibodeau DeGuire, et Guy Cousineau, membre du conseil d'administration de Centraide Canada, ont remis le prix aux employés et retraités lors du lancement de la présente campagne de Centraide en milieu de travail.

■■■

■ L'humaniste et

réputé conférencier Albert Jacquard sera au Québec à compter de lundi et prononcera deux conférences dans la région de Montréal et deux autres à Sherbrooke. Le mardi 15 octobre, il traitera « Des moyens pour lutter contre la pauvreté », à l'amphithéâtre de la direction régionale du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec, 415, rue Saint-Roch, à l'invitation du Centre américain multi-ethnique (tél. 495-3708); le mercredi 16 octobre, on pourra l'entendre à Laval, traiter de la transformation et de l'évolution de la société (tél. 686-0554); le jeudi 17 octobre, M. Jacquard traitera de « L'héritage de François d'Assise » à l'hôtel Delta de Sherbrooke, tél. (819) 565-7646; et toujours à Sherbrooke, le vendredi 18 octobre, il traitera de pauvreté et d'exclusion, à l'auditorium de la polyvalente Le Triplet. Tél. (819) 563-1600.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE



Albert Jacquard

Montréal métro

Nouvelle baisse d'achalandage dans les universités québécoises

MARC THIBODEAU

Le nombre d'étudiants inscrits dans les universités québécoises au trimestre d'automne a chuté de 4,1 % par rapport à l'année dernière.

Cette baisse « importante », que révèlent les données préliminaires recueillies par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), s'explique d'abord et avant tout par la diminution de 8 % du nombre d'étudiants à temps partiel. Le nombre d'étudiants à temps complet a décliné de 0,9 %.

En transposant l'ensemble de ces résultats en équivalence temps complet, la CREPUQ estime que le déclin du nombre d'inscriptions s'avère inférieur à 3 %, ce qui s'inscrit dans la tendance observée au cours des dernières années.

L'avenir ne s'annonce guère plus rose, puisque le nombre de nouvelles inscriptions au premier cycle a diminué de 2,1 % en 1996, comparativement à 0,2 % l'année dernière.

L'ensemble des universités consultées par la CREPUQ ont enregistré une baisse de clientèle, la plus faible étant survenue à l'École des hautes études commerciales, soit 0,9 %, par opposition à l'Université de Montréal qui ferme la marche avec une baisse de 6,6 %.

La vice-rectrice aux affaires publiques de cette dernière institution, Claire McNicoll, a indiqué hier à *La Presse* que ce résultat s'expliquait largement par la baisse du nombre d'étudiants libres.

« Depuis cette année, les personnes désirant devenir étudiant libre à l'Université de Montréal sont tenues de passer un examen, ce qui a fait chuter leur nombre de 46 % », a-t-elle expliqué. La baisse d'achalandage au premier cycle,

en écartant ce phénomène, serait inférieure, assure-t-elle, à 3 %.

Multiple raisons

Le président de la CREPUQ, Pierre Reid, a indiqué pour sa part que de multiples raisons pouvaient être invoquées afin d'expliquer le déclin du nombre d'inscriptions, qui reflète d'ailleurs une tendance observée à l'échelle canadienne.

L'évolution démographique de la société, qui vient restreindre le bassin d'étudiants potentiels, la proportion accrue d'étudiants dans le secteur professionnel au niveau collégial et le contexte économique sont, dit-il, autant de facteurs pouvant être invoqués.

Cette chute du nombre d'inscriptions vient compliquer encore plus la tâche budgétaire des universités, note M. Reid, puisqu'elle les prive de revenus dérivant des frais de scolarité.

Le manque à gagner ainsi créé,

ajoute-t-il sans avancer de chiffres, est cependant « de loin » inférieur aux compressions imposées par le gouvernement pour l'année scolaire en cours, soit 100 millions de dollars. « Nos membres sont surtout préoccupés par ces compressions », dit le président de la CREPUQ. La baisse d'inscriptions constitue un problème supplémentaire...

M. Reid estime finalement que les universités devront mettre les bouches doubles afin faire la publicité de leurs services et recruter de nouveaux étudiants.

C'est d'ailleurs ce que l'on se promet de faire à l'Université de Montréal, où la baisse d'inscriptions entraîne un manque à gagner d'un million de dollars.

« Nous allons notamment augmenter notre visibilité dans le secteur collégial », indique Mme McNicoll, qui se dit confiante de voir l'institution « reprendre sa part de marché ».

Hydro déclare la guerre à Gaz Métro

MARTHA GAGNON

Hydro-Québec refuse d'accorder une aide financière à la Ville de Boucherville pour l'enfouissement des réseaux électriques dans le projet résidentiel Harmonie, qui fait la promotion du gaz naturel.

« On ne va quand même pas subventionner un concurrent », a expliqué hier Laurent Terrasse, conseiller en communications à Hydro-Québec. La compagnie a décidé d'imposer un moratoire sur l'application du programme d'aide financière aux municipalités dans les projets de développement impliquant Gaz Métropolitain ou un autre concurrent.

Hydro-Québec continue cependant d'offrir son assistance aux municipalités qui veulent transformer leurs réseaux existants ou dont les projets résidentiels ne représentent pas une menace sur le plan de la concurrence.

La Ville de Boucherville avait adressé une demande à Hydro-Québec pour bénéficier d'une assistance financière pour les quatre prochaines années qui aurait été versée au promoteur Chemnor. « Hydro-Québec nous a répondu que ce n'était plus possible en raison de la présence de Gaz Métropolitain », a précisé le directeur général de la municipalité, Jean-Luc Julien. Hydro voulait l'exclusivité. La Ville a fait sa demande en tout bonne foi et il appartient désormais au promoteur de trouver un terrain d'entente avec la compagnie.

Chemnor risque donc de devoir payer entièrement la facture de plus de 120 000 \$ pour l'enfouissement du réseau électrique, alors qu'il prévoyait économiser quelque 50 000 \$ pour la première phase du projet, soit la construction d'une quarantaine de maisons. Le coût d'enfouissement est d'environ 3 000 \$ par maison. Avec la contribution d'Hydro, il diminue à 1 700 \$.

Gaz Métropolitain s'est associé avec le promoteur pour offrir aux acheteurs cette forme d'énergie. La publicité est principalement axée sur le chauffage central à air pulse au gaz naturel et toutes les autres commodités qui peuvent s'y rattacher.

Le porte-parole de Gaz Métropolitain, René Bolté, explique que la compagnie fait une nouvelle tentative dans le domaine du développement résidentiel qu'elle avait abandonné depuis 1988. Elle a déjà participé à un projet à Sainte-Rose et prévoit en annoncer un autre bientôt sur la Rive-Sud.

« C'est un nouveau marché qui s'annonce prometteur », dit-il. Dans ce genre de projet, la compagnie a l'assurance de pouvoir convertir toutes les maisons au gaz, ce qui assure une rentabilité. En échange, elle apporte une contribution financière et promotionnelle.

Pour sa part, Hydro-Québec présentera en novembre un nouveau type de maison conçue pour réduire les coûts d'énergie tout en offrant une plus grande efficacité. Des promoteurs s'approprient à développer ce nouveau concept à Québec, Montréal et Hull.

Leur dernière grève

À Boisbriand, quelques centaines de travailleurs de GM sont au bord de la retraite

PAUL ROY

Quand les premières gouttes sont tombées sur Boisbriand, hier matin, la centaine de grévistes de GM venus renforcer les piquets de grève ont commencé à se disperser. Pierre Brisebois, Jean-Guy Gagné et Paul Bélanger, eux, se sont regroupés sous un parapluie.

Les trois compères entamaient la huitième journée de ce qui sera leur troisième et dernière grève. Ils ont chacun la jeune cinquantaine, 30 ans d'ancienneté — l'âge de leur usine — et une fenêtre ouverte sur la retraite.

« D'ici trois mois, on sera entre 300 et 400 (sur 2 900 travailleurs syndiqués) à être admissibles à la retraite », signalait M. Brisebois.

Trois mois, rappelle Jean-Guy Gagné, c'est ce qu'avait duré la grève de 1970. « En 1984, on était sortis deux semaines. »

— Et cette fois ?

— GM reste sur ses positions...

Les TCA (Travailleurs canadiens de l'automobile) aussi. Ils veulent freiner le recours à la sous-traitance par la multinationale, la faire ramer à contre-courant. Le blocage définitif est survenu le 2 octobre au soir. Les travailleurs de Sainte-Thérèse et Oshawa (en Ontario) sont sortis les premiers. Et depuis hier, toutes les usines canadiennes de GM sont fermées, ses 26 000 travailleurs à la rue.

Hier, à Boisbriand, les grévistes présents n'avaient pas l'air exagérément abattu. Ils scandaient dans une bonne humeur certaine des « So ! So ! So ! Solidarité ! » GM va céder parce qu'elle n'a pas le choix, croient plusieurs. À tort ou à raison.



Pierre Brisebois, Jean-Guy Gagné et Paul Bélanger : trois grévistes de GM au bord de la retraite.

Mais où étaient les autres, les 1 300 ou 1 400 autres qui ne font pas l'objet de mises à pied et qui ont donc droit, eux aussi, de se retrouver sur les piquets de grève ? Chez eux.

« On avait convoqué nos membres de la région immédiate », expliquait André Daoust, vice-président du local 1163 des TCA (FTQ). On a des membres qui viennent de Sainte-Agathe, d'Ontario... On n'est en grève que depuis une semaine, si ça perdure, on va avoir plus de monde (sur les piquets). »

À court terme, la sous-traitance menace 5 500 emplois chez GM, au Canada.

Une grève pour protéger des emplois en Ontario ? Certains le pensent. Mais hier, les grévistes interviewés affirmaient que cette grève servait aussi leurs propres intérêts. « Ici, à Boisbriand, ils veulent sortir les moteurs de l'usine », disait André Daoust. Il faut les garder ! Quand on aura pris notre retraite, il faut qu'il reste des jobs pour nos enfants, pour le monde de la région. »

Et il y a la cadence. « Trop vite !

On est tannés de courir », disaient-ils en chœur.

L'argent, ce n'est pas ça le problème, répète-t-on. « On gagne déjà 22 \$ l'heure et on en verse 11 à l'impôt ! »

La grève est jeune, mais des signes de frustration commencent à poindre. « C'est pas normal qu'on travaille des 10 heures par jour et le samedi pendant que de nos camarades sont à pied », disait hier André Daoust. Pas normal qu'on soit en grève quand ça coûte 26 % moins cher, ici, au Canada, pour bâtir un char ! »

Cet hiver, c'est... YOKOHAMA



GUARDEX 600

la traction du crampon sans les crampons à partir de

68⁹⁵ l'unité

Pour dimension P155/80 R13



SD05

pneu de camionnette

à partir de

110⁹⁵ l'unité

Pour dimension LT215/75 R15

Pose et balancement inclus.



AEGIS LS4

130 000 km d'adhérence minimum à partir de

64⁹⁵ l'unité

Pour dimension P155/80 R13

ALIGNEMENT
AMORTISSEUR
ATTACHE DE REMORQUE
BATTERIE
CARDAN/CRÉMAILLIÈRE
FREINS
PNEUS
RADIATEUR
RECYCLAGE D'ANTIGEL
SILENCIEUX
SUSPENSION
VIDANGE D'HUILE



PNEUS • FREINS

Pour l'atelier
Monsieur Muffler
le plus près,
composez le
593-0770



RAYMOND & HELLER

Importateurs, grossistes et nettoyeurs de tapis depuis 66 ans

LIQUIDATION AUTHENTIQUE

DE TAPIS D'ORIENT
PROPRIÉTAIRE SE RETIRE

Plus de 800 tapis, avec valeur au détail de plus de 1 200 000 \$ importés d'Afghanistan, de la Chine, de l'Inde, de l'Iran, du Pakistan et de la Turquie, doivent être liquidés d'ici le 30 novembre 1996.

Nettoyage et réparation de tapis

continueront à être faits par notre personnel.

7 000 pi² d'entrepôt disponibles pour location.

SUPER LIQUIDATION SPÉCIALE D'OCTOBRE

CHINOIS SUPER 80 5/8 - 24 pces - 8 1/2 x 11 1/2 ou 9 x 12

seulement 649 \$ chacun

CHINOIS SUPER 90 5/8 - 12 pces - 8 1/2 x 11 1/2 ou 9 x 12

seulement 849 \$ chacun

Paiement comptant, par Visa, MasterCard, Amex, chèques

6681, avenue du Parc, Montréal
angle Saint-Zotique - entre Beaubien et Beaumont

Heures d'ouverture

Du lun. au ven.: de 10 h à 18 h

Le sam. et le dim.: de 10 h à 17 h

271-7750

SUPER SUPER BONS RABAIS LA PLUS GRANDE VENTE

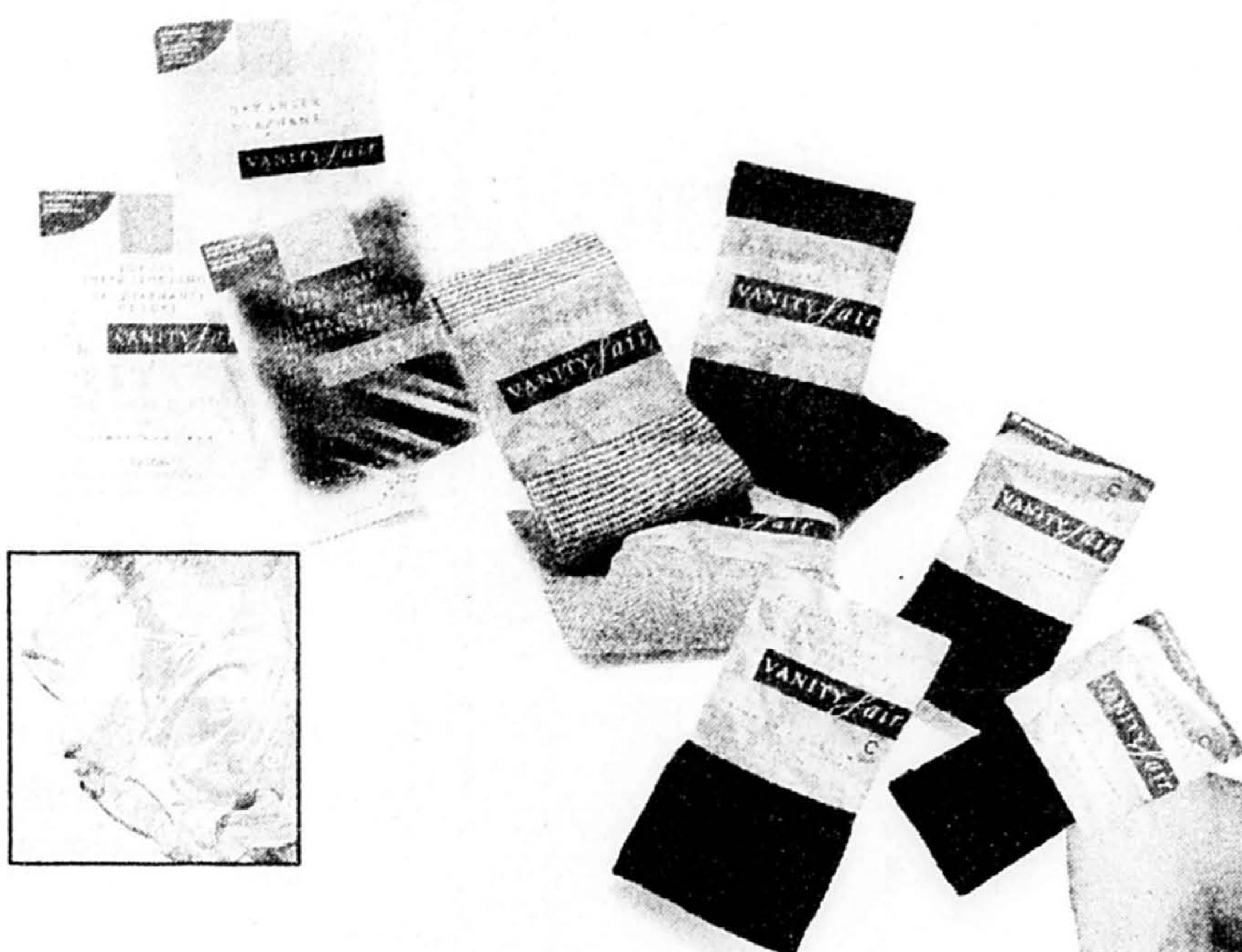


4.99 \$ et 8.99 \$

Choix de T-shirts pour enfants
Pour filles et garçons, 2 à 6X. 4.99 \$
P., M., G. 8.99 \$
Choix de denims à 12.99 \$ et à
16.99 \$, pour enfants
Pour filles et garçons, 2 à 6X.
12.99 \$
Pour filles, 7 à 16 et pour garçons,
7 à 18. 16.99 \$

33 % de rabais !

Permanente du salon
de beauté chez Eaton
Permanente « Natural and Nice » de
Wella. Comprend shampooing, coupe
et finition.
Offerte par certaines stylistes
seulement. En vigueur jusqu'au 21
octobre 1996.
Notre prix cour. 45 \$.
En vente 29.95 \$



Moins 35 %
à l'achat de 12 ou plus
Bas et dessous Vanity Fair

y compris les collants et chaussettes ou 25 % de
rabais à l'achat de moins de 12.
Seulement chez Eaton.
Paquets multiples considérés comme un article.

(Carte du Club des bas culottes Vanity Fair et programme de
garantie de bas en stock non compris)



30 % de rabais !

Draps Pipeline en percale
Choix d'ensembles de draps, de ju-
pons de lit et de couvre-oreillers à
tons unis, à rayures ou brodés.
Nos prix cour. 18.99 \$ à 99.99 \$
En vente 13.29 \$ à 69.99 \$

**Ne payez pas
avant janvier 98**

**Pas de paiements.
Pas d'intérêts.**

Pendant 15 mois *

Dans nos rayons des gros élec-
troménagers, meubles, matelas,
appareils audio-vidéo, aspira-
teurs et couvre-planchers.

* S'applique seulement aux achats sur la carte Eaton
de 300 \$ ou plus.
Frais d'administration de 35 \$ et taxes applicables,
payables à l'achat. Sur approbation de crédit. Meub-
les pour enfants non compris.

Ou pas de TPS**
sur articles
d'ameublement

** Eaton déduira un montant équivalent à la TPS sur le
montant total de votre achat de 300 \$ ou plus, dans l'un des
rayons mentionnés ci-dessus. Les téléviseurs Panasonic ne
font pas partie de cette offre. Non valide avec tout autre
offre de déduction de taxes.

**Dimanche,
magasinez dès 10 h
chez Eaton à Laval
et à LaSalle**

**Le dimanche 13 octobre, les
magasins Eaton au Carrefour
Laval et au Carrefour
Angrignon ouvriront leurs
portes plus tôt,
de 10 h à 17 h, pour vous
permettre de profiter des
super aubaines de la vente
Trans Canada Eaton.**

**De plus, de 10 h à 12 h,
un petit déjeuner à 1.99 \$
sera servi.**

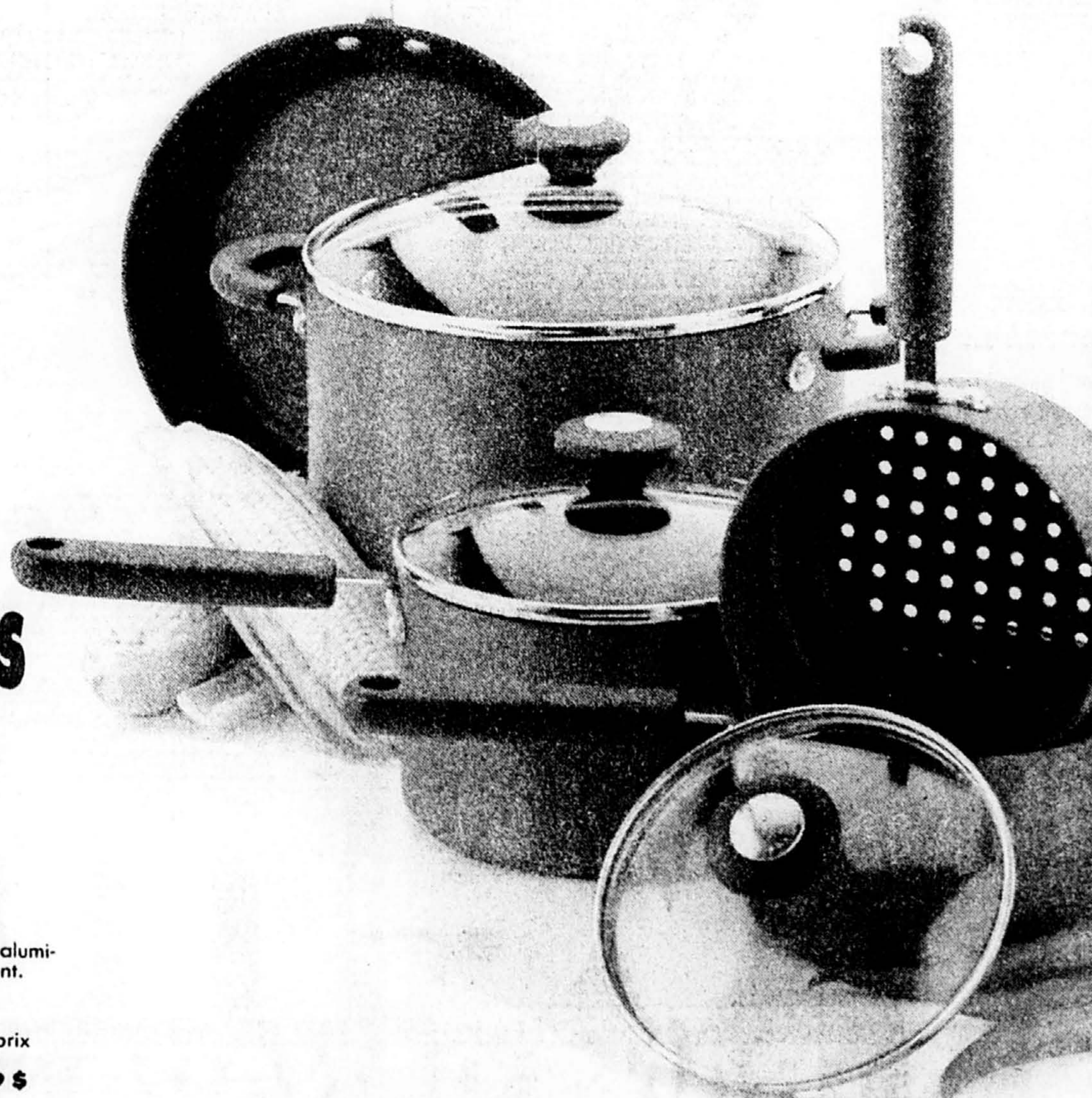
C'est un rendez-vous!

**30 %
de rabais**

**Batterie
8 pièces
« Gridlon »
de Meyer**

Seulement chez Eaton. En alumi-
nium anodisé. Fini anti-adhérent.
Notre prix cour. 299.99 \$
En vente 209.99 \$

Pièces de réassortiment. Nos prix
cour. 29.99 \$ à 119.99 \$
En vente 20.99 \$ à 83.99 \$



Toutes les offres et achats spéciaux sont en vigueur jusqu'au dimanche 20 octobre 1996. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.
La Sokerie des manufacturiers et les magasins-entrepôts ne font pas partie de ces offres. Meubles non offerts dans tous les magasins.

PARTOUT EN MAGASIN EATON DE LA SAISON!

Lancement ! Fruition Extra et une prime 7 pièces de Estée Lauder

Seulement chez Eaton.
Vous recevrez cette prime 7 pièces
sans frais supplémentaires,
avec tout achat de 21.00 \$
ou plus de produits Estée Lauder.



Seulement chez Eaton. Boîte-cadeau à maquillage comprenant :

- rouge à lèvres « All Day » format courant • rouge à lèvres « Double Colour très longue fidélité » format courant • crayon à lèvres
- quatorze d'ombres à paupières avec miroir • « Plus que Mascara » formule hydro-fortifiante • eau de parfum Tuscany Per Donna en format-essai • pochette contenant 4 applicateurs à produits de beauté pour les yeux et les lèvres.

En vigueur jusqu'au 27 octobre 1996.
Une prime par personne.

**Fruition Extra 30 mL, 52.00.
En flacon à pompe 50 mL, 82.00 \$**

Extra efficace. Extra protecteur. Extra doux.

Aussi offert : Cache-cernes adoucissant en crème 15 mL, 21.00 \$

la seule et unique!

vente

TRANS CANADA EATON

Eaton. On veut être votre magasin.



Il n'y a pas de collecte d'ordures ménagères ni de collecte sélective le lundi 14 octobre

La Ville de Montréal fait appel à la collaboration des citoyens et leur demande de ne pas sortir leurs déchets et leur bac vert lors de ce congé férié.



Ville de Montréal



La police de Laval arrête l'auteur présumé de 12 vols qualifiés

L'homme a été trouvé, « gelé », dans un motel

En arrêtant un homme « gelé » dans une chambre de motel, sorti de son profond sommeil par un chien pisteur, la police de Laval croit avoir élucidé au moins 12 vols qualifiés commis sur son territoire.

Deux policiers ont remarqué, tôt hier matin, une voiture stationnée devant une chambre du motel Chez Nous, boulevard Labelle, et correspondant au signalement fourni à la suite de deux hold-up commis mercredi soir.

Après avoir mandé des renforts, les policiers ont téléphoné et frappé à la porte de la chambre, mais personne n'est venu répon-

dre. Ne voulant courir aucun risque, ils ont procédé à l'évacuation des chambres voisines. Les policiers ont finalement ouvert la porte pour laisser entrer le chien qui a accompli son travail.

Quelques secondes plus tard, un contact téléphonique a été établi avec le suspect qui s'est rendu immédiatement. Dans la chambre, il y avait des seringues et des sachets de stupéfiants.

Le suspect, âgé de 25 ans, possédant un lourd casier judiciaire, comparaitra aujourd'hui au palais de justice de Laval.



Un gage d'amour

Notre alliance à diamants souligne un anniversaire et exprime vos sentiments mieux que le font mille mots. Sept diamants sertis sur or blanc ou jaune, 995 \$



BIRKS

JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARREFOUR LAVAL • MAIL CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO

Notre nouvelle adresse
1050 ave. Laurier Ouest
...toute une amélioration !

Tilley Endurables

Les meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde



POUR HOMMES ET DAMES:
Ils sont conçus pour vous procurer le confort, la facilité d'entretien, la durabilité et la sécurité, mais surtout une allure formidable. Nos « durs qui durent » ont des poches secrètes et des poches sécuritaires.

TILLEY ENDURABLES
1050 ave. Laurier Ouest 272-7791

OBTENEZ UN CATALOGUE GRATUIT
EN COMPOSANT LE
1-800-465-4249

Réparation de Montres et de Bijoux

Apportez vos bijoux favoris de même que vos montres pour réparation et bénéficiez de 25 % de rabais. Les bagues seront vérifiées et nettoyées sans frais.

Jusqu'au 19 octobre 1996



BIRKS

JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARREFOUR LAVAL • MAIL CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO



Le RAV4 quatre portes à quatre roues motrices à compter de 24 448 \$*

Voici le RAV4. Qu'arrive-t-il si on combine la vivacité d'une sous-compacte, la sécurité d'un quatre roues motrices et la qualité des véhicules Toyota ? Vous obtenez un tout nouveau type de voiture... ou plutôt de camionnette... à vrai dire,



de quatre roues motrices. Nous l'avons appelé RAV4 parce que ce véhicule offert avec traction intégrale est à la fois récréatif, actif et vif. (Si vous avez un penchant pour la classification, disons alors que c'est un véhicule utilitaire sport sous-compact.) Au volant du modèle quatre portes à traction intégrale, vous aurez l'agréable sensation que rien, pour ainsi dire, ne peut vous arrêter. Une attention particulière a également été accordée au côté pratique comme en témoignent

Le RAV4 deux portes à traction avant à compter de 20 348 \$**



l'espace pour les jambes, la grande capacité de chargement et la largeur de la porte arrière. La version deux portes aussi est exceptionnelle. C'est le seul utilitaire sport sous-compact à vous offrir l'extraordinaire tenue de route de la traction avant. De plus, le soleil entre à flots par non pas un, mais deux panneaux de toit ouvrants offerts en option ! Grâce à son moteur de 2,0 litres, à double arbre à cames en tête, le RAV4 est rapide, souple... de grandes sensations vous attendent. Dans ce véhicule, seule la consommation d'essence est modeste. Avec l'arrivée du RAV4, vous n'avez plus à vous contenter de conduire ce que tout le monde conduit.

Cet automne, un vent de changement souffle sur le monde des 4x4.

On y va en 4x4

TOYOTA

Votre concessionnaire est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux.

* PDSF du RAV4 quatre portes, à quatre roues motrices (4P10VP-AA); aussi offert en modèle à traction avant. ** PDSF du RAV4 deux portes, à traction avant (2P10VM-AA). Immatriculation, assurances, taxes en vigueur, frais de transport et de préparation en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Modèles présentés avec des équipements en option. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Nouvelle menace à La Baie: l'hiver

CHARLES GRANDMONT

Deux mois et demi après le fameux déluge du Saguenay, la ville de La Baie est toujours en état d'urgence. Les deux rivières qui la traversent doivent être draguées et leurs berges consolidées d'ici la mi-décembre, faute de quoi l'hiver et le dégel du printemps risquent fort de provoquer des inondations et des glissements de terrain.

Le maire de La Baie, Claude Richard, a expliqué hier lors du Forum international sur les grands travaux et le développement durable qu'il a fallu près de deux mois aux ingénieurs et aux spécialistes des différents ministères avant de définir ce que devrait être le nouveau lit des rivières à Mars et des Ha! Ha!.

« Le ministère des Transports a commencé ses travaux sur la rivière à Mars (hier) matin et il faut absolument que ça soit fait avant l'hiver, sinon la crue et les glaces vont causer d'importants dégâts », a indiqué M. Richard.

Le dragage de la rivière des Ha! Ha! devrait débiter la semaine prochaine et trois autres rivières de la région devront être « redessinées » d'ici deux mois. M. Richard estime qu'il en coûtera quelque 20 millions pour draguer et consolider les berges des deux rivières qui traversent La Baie. Dix millions supplémentaires seront nécessaires pour draguer les autres cours d'eau. En tout, 22 kilomètres de rivières feront l'objet de travaux d'urgence.

« Les rivières que nous avons connues à La Baie n'existent plus, a expliqué M. Richard. Les nouvelles rivières dont nous avons hérité de la nature sont donc pour nous des inconnues dont nous ignorons pour le moment le comportement futur. »

Le fond des rivières est maintenant surélevé de 1,5 mètre en raison des nombreux sédiments qui s'y sont déposés. Par ailleurs, à cause de la nouvelle configuration des rivières, plusieurs goulots d'étranglement risquent de causer des embâcles lors de la fonte des neiges.

« La nature a démontré sa force et nous la respectons beaucoup plus qu'auparavant, a assuré M. Richard. En autant que possible, on doit planifier pour le prochain demi-siècle, en tenant compte des imprévisibles. »

Tout comme la conception du nouveau lit des rivières, la reconfiguration des zones inondables a exigé énormément d'études. La nouvelle carte des zones inondables n'a été terminée qu'il y a à peine trois semaines. Une quarantaine d'immeubles qui avaient été épargnés par le désastre de juillet doivent maintenant être démolis parce qu'ils sont situés dans la nouvelle zone à risque.

Par ailleurs, la municipalité a accordé lundi dernier des contrats totalisant 10 millions pour la reconstruction du service d'eau et des routes. Ces travaux doivent être terminés avant l'hiver car le froid risquerait de faire geler l'eau dans les tuyaux insuffisamment protégés.

D'ici la mi-novembre, deux nouvelles zones résidentielles pouvant accueillir en tout 88 habitations doivent être également pourvues de toutes les infrastructures municipales, de façon à ce qu'une partie des 200 familles délogées puissent se trouver un nouveau toit pour Noël.

L'aide aux sinistrés coûte cher à la Croix-Rouge

Presse Canadienne
QUÉBEC

La section québécoise de la Croix-Rouge vit une situation financière difficile en raison des dépenses occasionnées par l'aide aux sinistrés du Saguenay.

« Nous prévoyons un déficit à la fin de l'année », lance le directeur général de la Croix-Rouge, Réjean Séguin. « A moins que la générosité des Québécois soit encore très grande ». Jusqu'à maintenant, la Croix-Rouge a dépensé 500 000 \$ en frais d'opération et d'administration pour l'aide au Saguenay.

Jusqu'à maintenant, 8,5 millions de dollars ont été distribués par la Croix-Rouge, dont 40 000 bons d'achats, ce qui signifie autant de factures à vérifier, précise M. Séguin, pour illustrer l'ampleur du travail à accomplir. La Croix-Rouge a recueilli 26 millions pour venir en aide aux sinistrés des inondations de juillet, mais ne peut prendre un seul sou de cette somme pour combler ces dépenses supplémentaires. « Le principe de chaque dollar recueilli est un dollar remis aux sinistrés sera respecté à la lettre », précise M. Séguin.

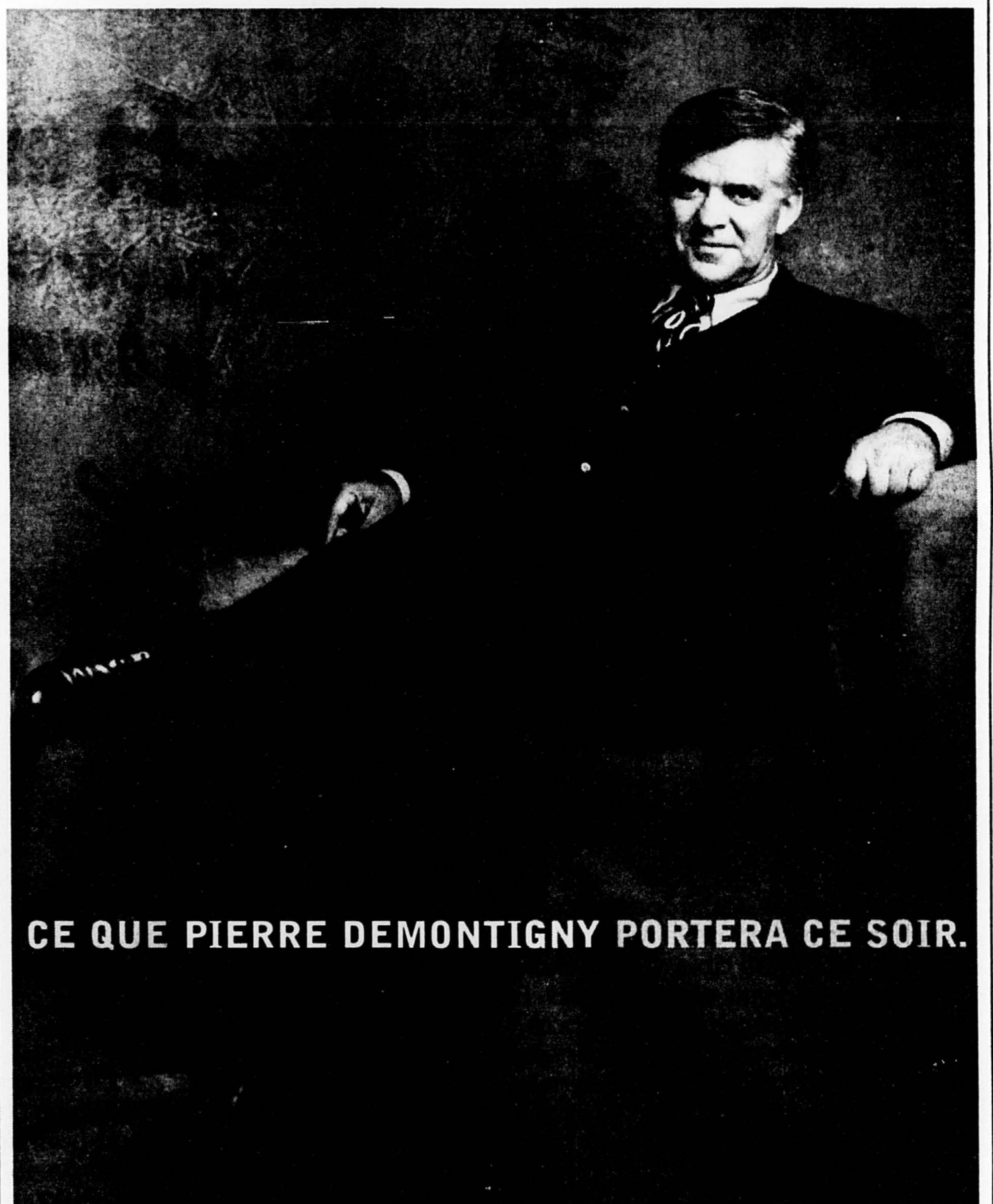
Aux 500 000 \$ de dépenses imprévues, s'ajoute le manque à gagner occasionné par l'abandon de la collecte habituelle de la Croix-Rouge.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Le patrimoine fait des heureux

Le tirage au sort des gagnants du Concours Patrimoine populaire 1996, auquel ont participé La Presse et Radio-Canada, a eu lieu hier en présence de Claude Masson, éditeur adjoint de La Presse, de Jean-François Gravel, architecte à la Ville de Montréal, et de David Hanna, président de Héritage-Montréal. Les gagnants ont correctement identifié les édifices-mystères dont la photo a été publiée dans La Presse. Ce sont Chantal Ouellette, de Montréal, Raymond Charbonneau, de Laval, Huguette Patry, de Montréal-Nord, Michel Toupin, de Chambly, et Anne Trudeau, de Montréal. Les gagnants recevront un exemplaire de L'Architecture de Montréal, une oeuvre de l'Ordre des architectes illustrée par les célèbres photographes Mia et Klaus.



CE QUE PIERRE DEMONTIGNY PORTERA CE SOIR.

VENDREDI, 11 OCTOBRE 1996. CE SOIR, L'AGENT IMMOBILIER MONTRÉALAIS PIERRE DEMONTIGNY CÉLÉBRERA, PAR UN SOUPER EN COMPAGNIE DE SON ÉPOUSE NICOLE, LEUR 8^e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE. VESTON 3 BOUTONS HUGO BOSS, 725 \$; CHEMISE SPORT HUGO BOSS, 145 \$; PANTALON HARRY ROSEN, 165 \$; VESTE AVANZATA, 145 \$; CRAVATE HUGO BOSS, 120 \$. LE CONSEILLER VESTIMENTAIRE DE MONSIEUR DEMONTIGNY EST SHELDON ROBINS DU MAGASIN FAIRVIEW POINTE-CLAIRE À MONTRÉAL POUR REMERCIER MONSIEUR DEMONTIGNY D'AVOIR ACCEPTÉ DE PARAÎTRE ICI, UN DON A ÉTÉ FAIT EN SON NOM À LEUCAN. VOUS ALLEZ VOUS AIMER

MONTRÉAL • OTTAWA • TORONTO • LONDON • WINNIPEG • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER • BUFFALO 1 800 917-6736

loto-québec

GAGNANTS	LOTS
6/6 2	1 079 118,30 \$
5/6+ 4	161 867,70 \$
5/6 272	1 904,30 \$
4/6 16 060	61,80 \$
3/6 296 907	10 \$
Ventes totales: 16 190 096 \$	
Prochain gros lot (approx.): 2 400 000 \$	

NUMÉRO: 271245	NUMÉRO: 214382
1 6 8 15 16	3 4
21 22 25 29 31	493 4445
32 33 35 36 42	
46 49 58 65 67	

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
La modalité d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LES LOISIRS AMIGO^{MC} VOUS OFFRE

LES APPELS GRATUITS LE WEEK-END

Le nouveau forfait Les loisirs Amigo^{MC}: seulement 29,95 \$ par mois avec 100 minutes d'appels locaux gratuits en soirée par mois et un nombre d'appels locaux illimités gratuits le week-end. Composez le 1 800 681-2468 pour découvrir comment vous pouvez parler plus pour moins avec Cantel.

PARLEZ PLUS POUR MOINS

CANTEL

Appels interrurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Frais d'accès au système, entente à période fixe et frais de réactivation anticipée englobés. Le forfait Les loisirs Amigo^{MC} comprend 100 minutes par mois d'appels locaux en soirée et les appels locaux le week-end sans frais supplémentaires. Détails dans les magasins participants.

« Bourque a été élu sous de fausses représentations »

Les conseillers indépendants Deraspe et Boucher ne sont pas tendres à l'égard de leur ancien chef

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Faisant le bilan des deux premières années de l'administration Bourque-Eloyan, les conseillers indépendants Hubert Deraspe et Daniel Boucher ont déclaré hier que le maire Pierre Bourque s'était fait élire sous de fausses représentations, puisqu'il n'a jamais appliqué le programme du parti Vision Montréal et tenu ses promesses.

Les deux conseillers rappellent

qu'ils ont quitté le parti Vision Montréal au printemps dernier parce que l'administration avait abandonné son engagement de ramener « le rôle de la ville aux activités découlant de sa mission de base et de consacrer les ressources de la ville en priorité aux personnes plutôt qu'aux structures ».

« Pierre Bourque escamote les raisons qui l'ont porté au pouvoir : les petites choses qui influencent les gens dans leur vie de tous les jours. Quand on privilégie l'achat

de lumières de Noël et que l'on coupe des trajets d'autobus, on perd de vue la réalité des choses », soutiennent-ils en ajoutant que le maire est obsédé par les gros projets mirobolants.

En ce qui regarde la promesse de Vision Montréal de réduire les taxes, les deux conseillers notent que dans le secteur résidentiel, les contribuables n'ont subi que de légères baisses de taxes, quelques dizaines de dollars, qui ont été compensées par des taxes déguisées, de

5 \$ à 10 \$, refilées aux plus démunis tels les utilisateurs des jardins communautaires et ceux qui participent aux activités des centres communautaires et de loisirs.

Dans le secteur commercial, ils soulignent que le petit commerçant est encore plus étranglé sous l'administration Bourque qu'il ne l'était sous le régime Doré. En 1994, un propriétaire de station-service payait 9048 \$ en taxes municipales et en 1996, il paye la rondelette somme de 10 044 \$.

Pire encore, les dépenses d'administration générale qui devaient être réduites sont passées de 186 millions en 1994 à 191 millions en 1996.

Ils accusent le maire de privilégier des dépenses somptueuses au Jardin botanique au détriment des bibliothèques et des piscines publiques et d'avoir gaspillé 2,5 millions de dollars dans les éco-quartiers, « devenus des éco-patronages puisqu'ils sont réservés à des organisateurs de Vision Montréal ».

ANTIDÉMARREUR Gratuit!



« Et moi, qu'est-ce que je deviens? »

Chaque année, les propriétaires de véhicules récents de la région de Montréal sont la cible d'un nombre important de vols d'automobiles. Pour mieux les protéger, les Assurances générales des caisses Desjardins leur proposent une offre exceptionnelle.

Pour un temps limité, en choisissant l'assurance auto Desjardins, vous obtenez :

- un antidémarrreur «VidroPlus» **gratuit*** (valeur de 129,95 \$);

- un témoin lumineux **gratuit*** (valeur de 39,95 \$);
- le burinage **gratuit** des vitres de votre véhicule (valeur de 9,95 \$).

PLUS un rabais de 20 % sur votre assurance vol auto, à la suite de l'installation d'un antidémarrreur et du burinage (une économie annuelle d'environ 45 \$, selon l'année et le modèle du véhicule).

Communiquez avec l'assurance en direct de Desjardins au
1 800 308-AUTO

Lundi au vendredi : 8 h à 20 h • Samedi : 8 h à 16 h

ou rencontrez un agent d'assurances à votre caisse.



Assurances générales
des caisses Desjardins

Une offre exclusive présentée
en collaboration avec

VITROPLUS
VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTOS

* Pour les véhicules 1994 à 1997. Pour les autres véhicules (1993 et avant), l'antidémarrreur «VidroPlus» et le témoin lumineux (optionnel) sont offerts à 50 % de rabais. Pour les résidents de l'extérieur de la région de Montréal, l'antidémarrreur et le témoin lumineux (optionnel) sont offerts à 50 % de rabais. Les prix présentés n'incluent pas les taxes. L'installation est comprise. Consultez un agent d'assurances pour connaître votre admissibilité. Cette offre peut prendre fin sans préavis.



Desjardins pour s'aider soi-même



Centraide
Le don de changer
les choses.

Un pouvoir métropolitain : il y a urgence d'agir disent les maires

PIERRE BELLEMARE

Le président de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal, Peter F. Trent, soutient que « tout le monde est convaincu qu'il y a urgence. Il faut se doter d'un pouvoir métropolitain capable de décider et d'agir ».

Les maires de la banlieue de Montréal vont participer activement au débat public, dans la mesure où cet exercice en est un de décision et pas seulement de consultation, laisse-t-il aussi entendre.

Le président de la CMBM partage l'opinion de la présidente de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Paule Doré : « Il ne s'agit pas de réinventer la roue, ni de refaire tous les diagnostics. Le groupe Pichette a fait un travail sérieux. La CMBM avait pris une part active à cette consultation. Les principales recommandations du rapport Pichette rejoignent les positions de la CMBM. Le rapport doit être actualisé et bonifié, mais on doit y répondre maintenant. Nous aurions aimé que le ministre d'État à la métropole le fasse. »

M. Trent rappelle que le rapport Pichette recommandait la création d'une instance décisionnelle dirigée par des élus municipaux, un pacte fiscal métropolitain et une seule région administrative pour les structures gouvernementales.

Pour le président de la CMBM, « la mise en place d'une commission de développement de la métropole ne doit pas servir qu'à partager des factures pour sauver la Ville de Montréal. Un nouveau pacte fiscal doit créer un avantage financier pour les villes qui participent au développement de la métropole. Les municipalités de l'île de Montréal contribuent depuis 25 ans au financement des services d'envergure métropolitaine. Les autres municipalités doivent être incitées à contribuer, elles aussi, tout en étant assurées qu'elles en auront également des bénéfices ».

Selon M. Trent, « les maires de la banlieue de Montréal veulent que le gouvernement du Québec profite de la création d'une instance métropolitaine pour réduire ses structures régionales. La région métropolitaine est actuellement divisée en cinq régions administratives. Ce n'est plus du dédoublement d'instances, mais du quintuplement. Le gouvernement doit rationaliser son fonctionnement pour être vraiment efficace. C'est le temps de le faire pour économiser au chapitre des finances publiques. Pour passer à l'action, il n'est pas nécessaire, comme le recommandait le rapport Pichette, d'abolir les municipalités régionales de comtés. Commençons par simplifier les appareils d'État; on verra mieux par la suite ce qui est utile ou superflu », dit-il.

Un plan de gestion des vieux pneus

Presse Canadienne
RIMOUSKI

Le gouvernement du Québec s'apprête à adopter un plan provincial sur la gestion et l'élimination des millions de vieux pneus générés dans la province annuellement et des millions d'autres qui dorment dans de nombreux lieux d'entreposage à ciel ouvert.

La décision, qui sera prise par le Conseil des ministres dès l'ouverture de la session parlementaire, reprendrait l'essentiel du mémoire de la Table de concertation sur la gestion des pneus hors d'usage déposé au ministère de l'Environnement en décembre 1995.

Selon Le Fleuve, le mode de gestion, qui permettra la récupération et le recyclage des pneus, serait financé par une contribution que les consommateurs assumeraient à l'achat de pneus neufs.

Un réseau de transporteurs accrédités serait mis en place pour assurer la récupération des pneus.

Des résidus dangereux enfouis au centre de tri ?

GILLES PAQUIN

Une coalition d'organismes préoccupés par les questions environnementales a protesté hier contre le déversement de 62 000 tonnes métriques de « terre hautement contaminée » au Centre de tri et d'élimination des déchets (ancienne carrière Miron).

Le matériau contaminé provient des terrains de l'Institut de recherche en biotechnologie, rue Royalmount, où la Ville de Montréal exploitait autrefois un incinérateur. On y trouve des quantités importantes de cuivre, de plomb, de zinc,

d'arsenic et de nickel. Selon la coalition, ces terres auraient dû être éliminées dans un endroit autorisé comme il en existe dans la région de Montréal. Les groupes s'interrogent sur les conséquences de l'emploi de ces terres pour recouvrir les

détritus du dépotoir, notamment en ce qui a trait à la contamination de la nappe phréatique.

Le porte-parole du CTED, Robert Besner, a pour sa part soutenu que le matériau provenant de la rue Royalmount n'était pas de la terre contaminée, mais bien des résidus d'incinération considérés comme des déchets solides.

Dès qu'il a été question de transférer ce matériau dans l'ancienne carrière, des communications ont été établies entre ses gestionnaires et les gouvernements pour les assurer de la « conformité et de la légalité » de l'opération, dit M. Besner.

« Ce matériau est admissible et son transfert a été autorisé parce que l'incinérateur de la rue Royalmount traitait des déchets domestiques et que les cendres étaient enfouies sur place. Ce sont donc des déchets solides qui peuvent être déversés dans l'ancienne carrière », a affirmé le biologiste Yves Valiquette, du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec.

Le devis des travaux préparé par le ministère fédéral des Travaux publics sème une certaine confusion en utilisant aussi bien l'expression « enlèvement de sols » que « résidus d'incinération de dé-

chets solides ». « Je comprend les gens qui se posent des questions, mais il y eu un imbroglio et le devis a été préparé en fonction de l'analyse des sols, alors qu'il s'agit bel et bien de résidus d'incinération », a ajouté M. Valiquette.

« Les fonctionnaires jouent sur les mots, c'est de la terre, je l'ai vue et j'en ai pris dans mes mains. Les cendres sont enfouies là et recouvertes de terre depuis 30 ans. C'est maintenant du sol contaminé », soutient le porte-parole du Front commun pour une gestion écologique des déchets Mario Laquerre.

Le maire fait l'éloge du chef Quimper

MARCEL LAROCHE

La Ville de Longueuil versera à son chef de police, Marc Quimper, une indemnité de départ de 58 696 \$, soit l'équivalent de huit mois de salaire.

En annonçant hier cette décision, qui doit être entérinée à la prochaine assemblée du conseil municipal, le maire de Longueuil, Claude Gladu, a nommé du même coup le successeur du directeur démissionnaire, Réjean Fortin, un policier qui travaille au service de police municipal depuis 22 ans.

Cette nomination, entrant en vigueur le 3 janvier, a été bien accueillie par la poignée d'officiers de police et de représentants municipaux rassemblés hier matin à l'hôtel de ville de Longueuil.

« Je veux dissiper toute rumeur de départ forcé du chef Quimper car son mandat de quatre ans à la tête du service de police a été difficile, mais a été réalisé avec brio », a noté le maire Gladu.

Nommé tout d'abord directeur adjoint de la police de Longueuil, en août 1992, Marc Quimper a accédé au poste de directeur en juillet 1993. Natif de Matane, Marc Quimper n'a pas eu la vie facile pendant son mandat marqué par de sérieux conflits avec la Fraternité des policiers.

« J'ai rempli mon mandat et je pars heureux. Je ne crois pas qu'on puisse dire que le syndicat a eu ma tête », a affirmé le chef qui met définitivement fin à une carrière policière de 27 ans. Sans vouloir préciser davantage, M. Quimper a dit vouloir se recycler dans l'entreprise privée, à Québec, où sa femme et ses trois enfants vivent depuis plusieurs années.

Par ailleurs, le maire Gladu a profité des changements majeurs à la direction du service de police pour abolir deux postes d'inspecteurs, dont celui de Réjean Fortin, une économie annuelle de 143 000 \$ en salaires. Une nouvelle section « enquêtes criminelles et soutien opérationnel » relevant du nouveau directeur de police sera aussi créée sans entraîner de dépenses supplémentaires.

Plaidoyer pour légaliser la prostitution

MARC THIBODEAU

Le passage de la rue au militantisme a été long pour Diane Gobeil, une ex-prostituée de 33 ans qui prête aujourd'hui main-forte à ses « collègues » d'antan à titre d'intervenante sociale.

L'énergique femme, qui oeuvre au sein d'une kyrielle d'organismes communautaires dont CACTUS, a passé près de 12 ans de sa vie dans les dédales du centre-ville montréalais à jouer au chat et à la souris avec la police tout en essayant de rester à flot.

Aujourd'hui, elle garde de ce petit « jeu » un souvenir bien amer. « Ils me tiraient par les cheveux, se moquaient de moi, m'humiliaient... C'était affreux d'être traitée comme une criminelle alors que je tenais simplement de gagner ma vie », note Mme Gobeil, qui a passé près de deux ans en prison.

La répression, assure-t-elle d'expérience, ne mène qu'à la stigmatisation et à la perte de l'estime de soi. C'est forte de cette conviction que l'intervenante sociale a joint sa voix hier aux autres participants du colloque international sur la prostitution et les autres métiers du sexe, tenu à l'UQAM à la fin du mois de septembre, afin d'exiger la décriminalisation de la prostitution.

Quelques féministes ayant participé lors du colloque à un débat sur le féminisme et les métiers du sexe étaient également présentes à la conférence de presse afin de signaler leur appui à cette demande.

La journaliste Pascale Navarro, coauteure du livre *Interdit aux femmes* sur la pornographie, a indiqué qu'un véritable consensus était apparu lors de ce débat en faveur de la décriminalisation. Françoise David, présidente de la Fédération des femmes du Québec, a indiqué par lettre, à titre personnel, qu'elle était favorable à cette mesure et entendait faire avancer le débat sur la question au sein de son organisme.

Les participants au colloque souhaitent que des comités regroupant policiers, élus et gens de la rue soient mis sur pied à l'échelle du pays afin de définir comment favoriser le retrait des contraintes criminelles existantes. Ils souhaitent qu'une telle instance soit créée à Montréal avant le 10 novembre.

L'administration Bourque a déjà indiqué pour sa part qu'elle entendait former sous peu un comité.

W.H. PERRON

NOUS SOMMES OUVERTS LUNDI, JOUR D'ACTION DE GRÂCES

LIQUIDATION!

JUSQU'À 75% DE RABAIS

SUR TOUTES NOS PLANTES D'EXTÉRIEUR!

DE QUALITÉ SUPÉRIEURE - CULTIVÉES EN CONTENANTS - GARANTIES 2 ANS!

75% DE RABAIS

GENÉVRIERS PYRAMIDIAUX
DE 90 cm à 1,2 m DE HAUT

'GREY GLEAM'
'SKYROCKET'
'WICHITA BLUE'
'SPARTAN'
'COLOGREEN'
'BLUE POINT'
ET PLUS EN MAGASIN!

SOLDE 997\$
Prix cour. 39,88

VASTE SÉLECTION!

43% DE RABAIS

GENÉVRIERS RAMPANTS
45 À 60 cm DE LARGE

'YOUNGSTOWN'
'GOLD COAST'
'MINT JULEP'
'PARSONII'
'PRINCE OF WALES'
'GENÉVRIER PROSTRE'
'WILTONII'

SOLDE 1297\$
Prix cour. 22,88

VASTE SÉLECTION!

40% DE RABAIS

ARBUSTES À FLEURS
45 À 60 cm DE HAUT

COGNASSIER DU JAPON,
LILAS, POTENTILLES,
DEUTZIAS, SPIREES,
AMÉLANCHIER CANADIEN,
WEIGELAS,
FORSYTHIAS
ET PLUS EN MAGASIN!

SOLDE 772\$
Prix cour. 12,88

VASTE SÉLECTION!

1/2 PRIX

ARBRES FRUITIERS ET PETITS FRUITS

POMMIERS
Nains et standard. Prix cour. 19,88

POIRIERS
Prix cour. 19,88 à 24,88

PRUNIERS
Prix cour. 19,88

CERISIERS
Prix cour. 19,88

VIGNES
Prix cour. 4,98 à 7,98

BLEUETS
Prix cour. 7,98

SOLDE 994\$
chac.

SOLDE 994\$
chac.

SOLDE 994\$
chac.

SOLDE 994\$
chac.

SOLDE 249\$
chac.

SOLDE 399\$
chac.

1/2 PRIX

POTS POUR L'EXTÉRIEUR
CHOIX DE COULEURS ET DE FORMATS!

POTS DE MALAISIE
15 à 48 cm de diamètre.
Prix cour. 8,99 à 58,99

POTS RAJ-BURI
32 à 60 cm de diamètre.
Prix cour. 19,99 à 44,99

POTS EN TERRE CUITE DE THAILANDE
17,7 à 43 cm de diamètre.
Prix cour. 8,99 à 43,99

POT AVEC TÊTES DE LION
47 cm de diam. Prix cour. 89,99

SOLDE 449\$
chac.

1/2 PRIX

SOLS ET PAILLIS

MÉLANGE DE PLANTATION TERRA LITE™
Sac de 80 l. Prix cour. 12,88/sac

MÉLANGE DE PLANTATION TERRA LITE™
Sac de 35 l. Prix cour. 6,88/sac

PAILLIS DE CÈDRE
Sac de 80 l. Prix cour. 4,88/sac

PAILLIS DE CACAO
Sac de 70 l. Prix cour. 7,88/sac

TERREAU POUR LE JARDIN W.H. PERRON
Sac de 30 l. Prix cour. 4,88/sac

SOLDE 644\$
/sac

SOLDE 344\$
/sac

SOLDE 244\$
/sac

SOLDE 394\$
/sac

SOLDE 244\$
/sac

Si-Ver 1/3 DE RABAIS

ENGRAIS HIVERNAL PREMIUM PLUS 12-14-18

Appliquez-le dès maintenant pour obtenir une pelouse incroyablement verte et luxuriante au printemps prochain. Apportez un supplément de phosphore et de potassium avant l'hiver. Couvrez 800 m² (8 611 pi²).
GROS SAC DE 18 kg!

SOLDE 1459\$
Prix cour. 21,88/sac

APPLIQUEZ-LE MAINTENANT!

1/3 À 1/2 DE RABAIS

VASTE SÉLECTION DE BULBES

DE GROSSE TAILLE ET DE QUALITÉ SUPÉRIEURE!

Au choix : tulipes, jonquilles, jacinthes, crocus et plus!

FLORAISON GARANTIE!

SOLDE 12¢ À 49¢
Prix cour. 18 à 98¢

LIQUIDATION!

HEURES : Lun. au ven. de 9 h à 21 h; sam., dim. et jours fériés de 9 h à 18 h. SAUF INDICATION CONTRAIRE, LE SOLDE SE TERMINE LE 31 OCTOBRE 1996. LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. LE SOLDE SE LIMITE AUX MARCHANDISES EN MAGASIN. CERTAINS ARTICLES NE SONT PAS OFFERTS À LA SUCCURSALE DE BOUCHERVILLE.

GATINEAU 25, chemin de la Savane

ANJOU 7550, rue Béchard

LAVAL 2900, boul. Labelle

QUÉBEC 5500, boul. des Gradins

BOUCHERVILLE 1451, rue Ampère

BROSSARD 9425, boul. Taschereau

DOLLARD-DES-ORMEAUX 3781, boul. des Sources

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE 7205, rue St-Jacques

PROCUREZ-VOUS L'INDISPENSABLE CARTE DE CREDIT W.H. PERRON!

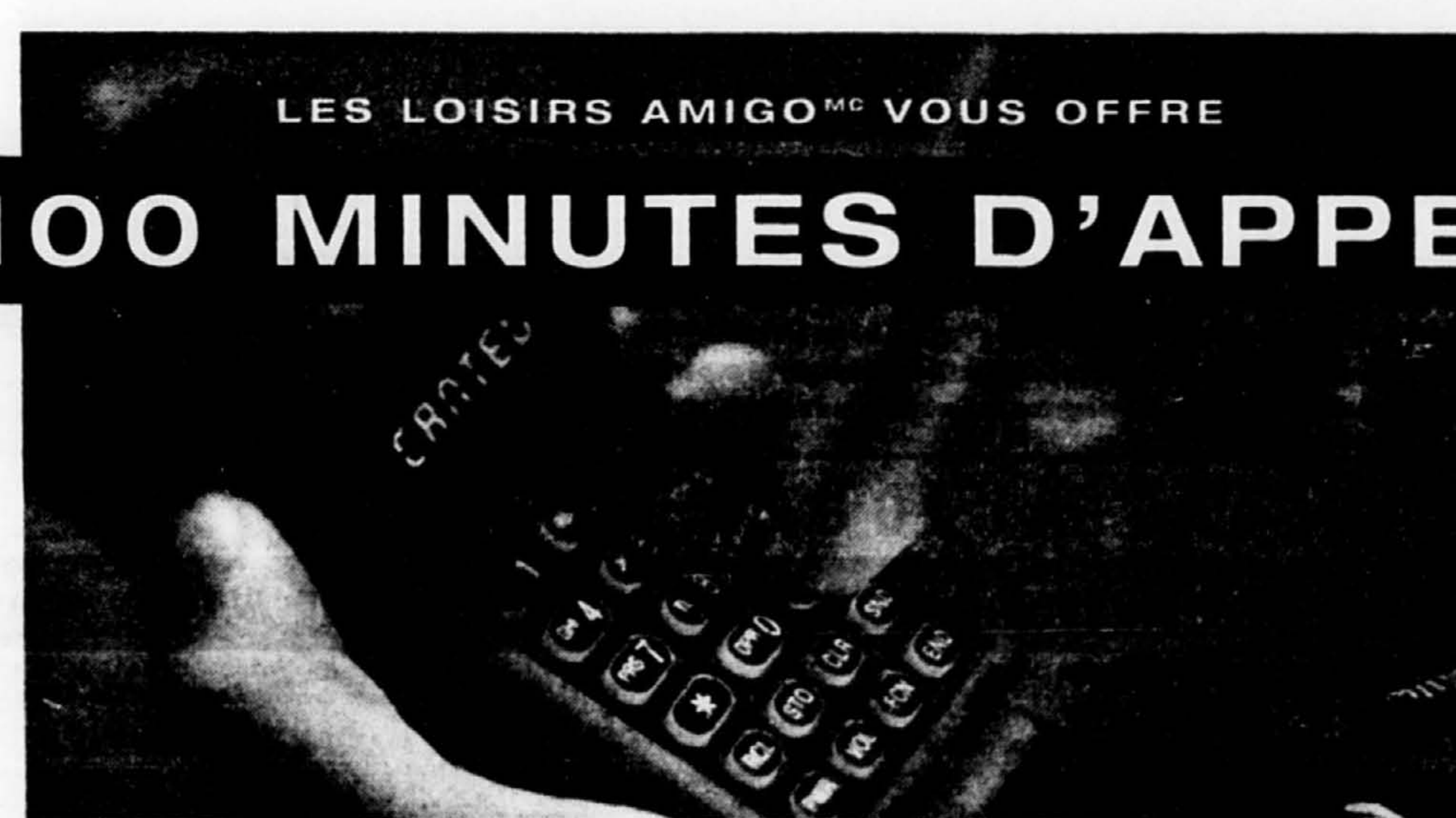
- ☆ Aucune frais annuels
- ☆ Cartes supplémentaires gratuites
- ☆ Conditions de paiement mensuel accessibles
- ☆ Prêts de promotions spéciales

N'hésitez pas!

NOTRE CARTE PRATIQUE VOUS SERVIRA POUR TOUS VOS ACHATS DE PRODUITS D'ARTISANAT ET DE JARDINAGE!

LES LOISIRS AMIGO^{MC} VOUS OFFRE

100 MINUTES D'APPELS GRATUITS



Le nouveau forfait Les loisirs Amigo^{MC}: seulement 29,95 \$ par mois avec 100 minutes d'appels locaux gratuits en soirée par mois et un nombre d'appels locaux illimités gratuits le week-end. Composez le **1 800 681-2468** pour découvrir comment vous pouvez parler plus pour moins avec Cantel.

PARLEZ PLUS POUR MOINS

CANTEL[®]

Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Frais d'accès au système, entente à période fixe et frais de réalisation initiale englobés. Le forfait Les loisirs Amigo^{MC} comprend 100 minutes par mois d'appels locaux en soirée et les appels locaux le week-end sans frais supplémentaires. Détails dans les magazines participants.

Circulation : Québec serre la vis aux contrevenants contestataires

Presse Canadienne
QUÉBEC

Une amende de 31 \$ pour un stationnement illégal à Québec en coûtera presque quatre fois plus au contrevenant qui conteste l'infraction et perd sa cause devant la cour, à compter du 24 octobre prochain.

À partir de cette date, le défendeur reconnu coupable d'une telle infraction, après l'avoir contestée devant la Cour municipale, sera condamné à verser l'amende de 19 \$ (amende relative à un parcومتر dont la limite est expirée), en plus des frais judiciaires de

12 \$, d'un nouveau tarif de 66 \$ en raison du jugement de culpabilité de la peine contestée et de 16 \$ pour la transmission de l'avis de jugement, pour un total de 113 \$, indique-t-on au greffe de la Cour municipale de Québec.

De même, contester en vain une amende de 100 \$ pour un feu rouge brûlé, fera grimper la note du défendeur à 217 \$.

Ces mesures ne s'appliqueront pas seulement à Québec mais partout en province, conséquence du récent règlement modifiant le tarif judiciaire en matière pénale, mis en vigueur par le ministère de la Jus-

stice, à compter du 24 octobre.

Des mesures qui s'inscrivent « dans le cadre des demandes budgétaires actuelles en vue d'atteindre l'objectif déficit zéro » au sein des divers ministères, selon Jacqueline Aubé, attachée de presse du ministère de la Justice, Paul Bégin.

Parmi les modifications, il y a l'imposition d'un tarif fixe de 66 \$, au lieu du maximum de 15 \$ établi jusqu'à maintenant, au contrevenant jugé coupable d'une peine qu'il a contestée devant la cour, en première instance ou en appel. Ce nouveau tarif, que le défendeur n'aura pas à payer s'il a gain de

cause, s'appliquera dorénavant pour toutes les infractions pénales, que ce soit au Code de la sécurité routière, à un règlement municipal, ou à d'autres législations pénales comme les lois sur l'impôt ou sur l'environnement.

Par ailleurs, les frais judiciaires associés à une amende, qui étaient auparavant fixés à un maximum de 16 \$ pour toute amende de plus de 50 \$, seront augmentés de façon graduelle en fonction de l'importance de l'amende. Ainsi, une amende entre 50 \$ et 99,99 \$ sera assortie de frais de 25 \$, de 100 \$ pour une amende entre 300 \$ et

599,99 \$ et représenteront 25 % d'une peine entre 1000 \$ et 10 000 \$.

« Nous voulions corriger certaines situations aberrantes. En effet, il était presque injuste d'imposer 16 \$ de frais pour un feu rouge brûlé à 100 \$ et les mêmes frais à une compagnie condamnée à verser 10 000 \$, comme c'est récemment arrivé à Laidlaw » pour avoir enfreint la loi sur l'environnement, mentionne M^{me} Aubé.

Le tarif supplémentaire de 66 \$ pourrait contribuer à diminuer le nombre de procès de contestation en Cour municipale.

Une loi contre les bandes de motards au Danemark

Agence France-Presse
COPENHAGUE

Le Parlement danois a adopté hier à une très large majorité un projet de loi gouvernemental interdisant aux bandes de motards l'accès à leurs clubs dans des quartiers à forte densité, si « leur présence est dangereuse pour le voisinage ».

La loi, qui entrera en vigueur la semaine prochaine, va permettre à la police d'interdire aux motocyclistes d'entrer dans leurs clubs quand leur présence sera jugée dangereuse, selon une source parlementaire.

Selon le ministre de la Justice Bjoern Westh (social-démocrate), cette loi vise à « rassurer la population » après la série de onze attentats perpétrés dans le milieu des bandes de motards depuis mars dernier.

La guerre entre les bandes rivales « Hells Angels » et « Bandidos » avait culminé dimanche dernier par l'attaque au lance-roquette du quartier général des HA en plein centre de Copenhague, faisant 2 morts.

Le gouvernement et le Parlement n'ont pas voulu fermer les quelque 25 clubs de motocyclistes dans le pays, estimant que cette mesure d'expropriation aurait violé le droit d'association sacré au Danemark.

Le feu au Rockefeller Center

Associated Press
NEW YORK

Les 300 pompiers mobilisés ont lutté pendant plus de quatre heures jeudi pour maîtriser un incendie qui avait éclaté peu avant l'aube dans les étages du Rockefeller Center de New York, au cœur de Manhattan, qui abrite entre autres les locaux de la chaîne NBC.

Les employés de l'immeuble avaient été immédiatement évacués. Onze personnes, dont deux pompiers, ont dû recevoir des soins après avoir inhalé l'épaisse fumée qui se dégageait du sinistre, mais aucun blessé sérieux n'était signalé.

Le feu semble avoir pris au 10^e étage du bâtiment de la General Electric, qui en compte 70, apparemment dans un local tech-

nique des studios de la filiale locale de NBC, WNBC. Les programmes ont été interrompus sur la région de New York.

Selon un porte-parole des pompiers, Jack Thompson, les flammes se sont propagées au cinquième étage et dans un sous-sol, par le biais des installations électriques.

Au moment où l'incendie a éclaté, seulement quelques dizaines des 2000 employés de la chaîne NBC se trouvaient dans l'immeuble, selon la porte-parole de NBC Beth Comstock.

Certains de ceux qui ont été évacués ont raconté qu'ils avaient été alertés par la fumée, mais qu'ils n'avaient entendu aucune alarme anti-incendie. Une enquête doit être ouverte.

JUSQU'À DIMANCHE CHEZ SEARS

TOUTES
LES CUISINIÈRES

TOUS
LES RÉFRIGÉRATEURS

TOUS LES
APPAREILS AUDIO

TOUS LES
LAVE-VAISSELLE

TOUS LES
TÉLÉVISEURS
À GRAND ÉCRAN

TOUTES LES
MACHINES
À COUDRE

TOUS LES
ASPIRATEURS†

DÉJOUEZ

LA TPS*

PLUS

avec la carte SEARS

RIEN À PAYER AVANT AVRIL 1997**

SUR TOUS LES GROS
ÉLECTROMÉNAGERS, MEUBLES† ET
UN VASTE CHOIX D'APPAREILS
ÉLECTRONIQUES

TOUS LES
TAPIS
DÉCORATIFS

TOUS LES
ENS. DE MATELAS

TOUTES LES
TABLES

TOUS LES
CANAPÉS

TOUS LES
MOBILIERS
DE CHAMBRE

TOUS LES
FAUTEUILS

ET PLUS
ENCORE

*DÉJOUEZ LA TPS: Sears déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS. L'offre s'applique à tous les meubles†, ens. de matelas, tapis décoratifs, gros électroménagers, aspirateurs†, machines à coudre et certains appareils électroniques à prix ord.: téléviseurs à grand écran de 30" et plus, appareils audio, téléphones sans fil et télécopieurs dans les magasins Sears seulement.

L'offre ne s'applique pas aux frais d'installation, de paiement différé, de livraison ou de contrat d'entretien.

**RIEN À PAYER AVANT AVRIL 1997: Sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 35\$ de frais de paiement différé. L'offre s'applique à tous les meubles†, ens. de matelas, tapis décoratifs, gros électroménagers, aspirateurs†, machines à coudre et appareils électroniques. Renseignez-vous. Les deux offres ne s'appliquent pas aux achats sur catalogue ou aux articles soldés des centres de liquidation.

Les deux offres sont en vigueur jusqu'au dimanche 13 octobre 1996. †Rayon meuble et aspirateur, machine à coudre: seul meubles de patio et pour bébé et aspirateur d'atelier.

ÇA, C'EST SEARS AUJOURD'HUI

OFFRES EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 13 OCTOBRE 1996

dans la limite des stocks disponibles

SEARS
Attendez-vous à plus

Copyright 1996. Sears Canada Inc.

EN BREF

Le python n'aimait pas le poulet

■ Un python de Birmanie de 4 mètres de long a apparemment étouffé accidentellement son propriétaire, un jeune New-yorkais. Grant Williams, 19 ans, a été retrouvé mercredi après-midi gisant sur le sol de son appartement, du sang à la bouche et son python de 20 kilos et 13 cm d'épaisseur enroulé autour de lui. La police a suggéré que l'animal, d'ordinaire inoffensif, pouvait avoir eu faim : son repas hebdomadaire, un poulet vivant, courait dans l'appartement. « Il aimait ce serpent à en mourir, et il a fini par le tuer », a commenté la grand-mère de la victime, Pearl Clark.

Elle sort de sa tombe pour se marier

■ Une Égyptienne de 19 ans, qui avait été enterrée vivante par ses frères après avoir été violée et mise enceinte par un paysan, a réussi à sortir de son caveau et s'est mariée avec le futur père de son enfant, rapportait hier le journal *Al-Ahram al-Massai*. L'Égyptienne, dont le nom n'a pas été révélé, avait été violée il y a deux mois par un paysan alors qu'elle se trouvait chez elle dans un village du Fayoum, à 100 km au sud du Caire. Quand ses frères s'aperçurent qu'elle était enceinte, ils décidèrent de « laver l'honneur de la famille ». Avec l'aide de cousins, ils l'obligèrent à les suivre au cimetière d'Abou Gandir, où l'un d'eux l'étrangla jusqu'à ce qu'elle s'évanouisse alors que les autres ouvraient un caveau pour l'y déposer. Les frères, les cousins et le violeur ont été détenus pour interrogatoire et, quand ce dernier a appris ce qui était arrivé à sa victime, il lui a demandé sa main.

Finie l'heure d'été

■ La France veut abandonner l'heure d'été, instaurée dans les années 1970 pour économiser l'énergie, et vivre douze mois par an sur l'heure GMT+1. Le Portugal avait récemment pris les devants en décidant d'abandonner l'heure d'été, pour se caler lui-aussi sur l'heure GMT+1, celle qui régit l'horaire d'été de la Grande-Bretagne et l'Irlande.

Meurtre de Haing Ngor

■ Trois jeunes membres d'un gang de Los Angeles vont être jugés pour le meurtre de Haing Ngor, l'acteur cambodgien qui avait symbolisé aux yeux du monde le martyr de son peuple sous le régime khmer rouge dans le film « The Killing fields » (La Déchirure), rôle pour lequel il avait obtenu l'Oscar du meilleur second rôle. Pour l'accusation, Haing Ngor a été victime d'une banale tentative de hold-up. Les trois jeunes gens lui auraient volé une montre Rolex de 6 000 \$ et l'auraient tué parce qu'aurait refusé de leur remettre un médaillon en or qui contenait une photographie de son ex-épouse, morte de faim dans ses bras sous le régime de Pol Pot.

Vingt-cinq morts dans le détroit de Gibraltar

■ Vingt-cinq émigrants clandestins Marocains sont portés disparus, probablement morts noyés, dans le détroit de Gibraltar, et les corps de deux autres ont été retrouvés sur la côte marocaine. Ces clandestins avaient quitté dans la nuit de samedi à dimanche la côte marocaine vers l'Espagne. Le propriétaire de la barque, qui était également à bord, a réussi lundi dernier à regagner à la nage une plage proche de Tanger d'où il a alerté la police. Le passeur a expliqué que le drame s'est produit quand la barque a chaviré puis coulé lorsqu'un navire, que les émigrants avaient pris pour un bateau de la marine royale venu les intercepter, s'en est approché. L'affolement des émigrants a provoqué le naufrage.

OBJECTION! M. LE MINISTRE

LA RÉFORME DE L'AIDE JURIDIQUE

POURQUOI LES 3 200 AVOCATS ET AVOCATES DE PRATIQUE PRIVÉE SE DÉSENGAGENT DU RÉGIME D'AIDE JURIDIQUE

POURQUOI LA RÉFORME DE L'AIDE JURIDIQUE EST INACCEPTABLE POUR LES JUSTICIABLES!

INACCEPTABLE POUR LES JUSTICIABLES DE NOTRE SOCIÉTÉ

PARCE QUE contrairement aux affirmations du ministre de la Justice du Québec, beaucoup moins de personnes bénéficieront du régime. (1)

PARCE QUE les justiciables devront fournir à l'ordinateur central de la Commission des services juridiques l'état de leurs revenus, actifs, obligations, placements, liquidités, livres de banque, emprunts, marge de crédit, comptes en souffrance, dépôts à terme, etc. Bien plus, la signature et les mêmes renseignements et documents seront exigés du conjoint, du père ou de la mère le cas échéant. Et le tout pourra être vérifié auprès de l'employeur, de la banque et même du ministère du Revenu. (2)

PARCE QUE le ministre de la Justice pourra priver les justiciables du libre choix d'un avocat dans leur région pour des motifs strictement budgétaires (art. 52.1 de la Loi sur l'Aide juridique).

PARCE QUE les accidentés du travail, qui doivent se débattre contre la C.S.S.T., la S.A.A.Q., la R.R.Q. et autres seront privés des services des praticiens privés spécialisés pour qui les conditions d'exercice sont devenues impossibles.

PARCE QUE le règlement adopté sur le volet contributif exiguera un déboursé de 100 \$ à 800 \$ de la part des justiciables, même si leur revenu s'élève à aussi peu que 170,60 \$ par semaine. Une famille monoparentale, adulte et enfant, devra verser 400 \$ si son revenu hebdomadaire dépasse 279 \$. (3)

LES 3 200 AVOCATS ET AVOCATES DE PRATIQUE PRIVÉE SE DÉSENGAGENT

PARCE QUE les tarifs d'aide juridique qui sont payés aux avocats du Québec sont déjà les plus bas au Canada, soit moins du tiers de ceux de l'Ontario et quelque 25 % des tarifs du marché, seront encore réduits de 10 % à 70 %, pour atteindre aussi peu que 12 \$ l'heure dans certains cas.

PARCE QUE en droit social, en droit de l'immigration et en droit pénal, il ne sera même plus possible aux praticiens privés de couvrir leurs frais.

PARCE QUE les praticiens privés, même s'ils coûtent à l'État entre 80 \$ et 141 \$ de moins par dossier que le système public et qu'ils font économiser à l'État entre 12 et 22 millions par année (4) se voient méprisés par le ministre de la Justice qui refuse toute négociation et même la MÉDIATION proposée par le Barreau du Québec.

PARCE QUE l'effet combiné de cette réforme avec d'autres législations réduira de 60 % à 90 % la quantité de dossiers en matière criminelle et pénale selon les régions, ce qui éliminera progressivement les criminalistes privés du régime d'aide juridique.

PARCE QUE le nouveau volet contributif, qui coûtera aux justiciables entre 100 \$ et 800 \$ par dossier, sera diminué du compte de l'avocat qui devra, en plus, supporter les déboursés.

PARCE QUE, contrairement à ce qui se pratique dans tous les domaines d'activité, les frais de déplacement ne seront plus remboursés sauf en de rares occasions.

CETTE RÉFORME EST INACCEPTABLE POUR TOUS!

PARCE QUE "l'imposition du décret de l'aide juridique (...) met en jeu non seulement la survie professionnelle dans des conditions de travail décentes d'un grand nombre d'avocates et d'avocats mais, plus grave encore, tout l'accès à la justice de nombreux citoyens parmi les plus démunis." (5)

- (1) "On n'accepte pas la moitié des gens qu'on acceptait avant" estime un avocat criminaliste de l'aide juridique. Les effets pervers commencent à peine à se faire sentir, ajoute-t-il. De plus en plus de gens se défendent eux-mêmes, et se retrouveront avec un casier judiciaire. Souvent, quand l'infraction est mineure, pour éviter des conséquences trop lourdes pour l'individu, l'avocat peut convaincre la Couronne de retirer l'accusation. De telles négociations n'auront pas lieu avec les accusés. La Presse, le 5 octobre 1996.
- (2) Document explicatif sur l'admissibilité remis par un responsable de la Commission des services juridiques à une réunion d'information.
- (3) Gazette officielle du Québec, le 11 septembre 1996, p. 5311.
- (4) Analyse financière : comparaison du coût des services rendus par les avocats salariés de l'Aide juridique et les avocats de la pratique privée. Samson, Bélair, Deloitte & Touche, juin 1996 (données pour l'année 1995).
- (5) Extrait d'une résolution adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil général du Barreau du Québec à Rimouski le 26 septembre 1996.



**Le Comité de pratique privée du
BARREAU DU QUÉBEC**

POURQUOI RECOMMENCER À
PRENDRE SES REPAS À L'INTÉRIEUR

Raison n°1

Les pique-niques
ne sont plus
ce qu'ils étaient



14⁹⁵\$
les 16

RAISON N° 3: Vous pouvez pique-niquer sans vous soucier des fourmis et de la température. LARNA. Nappe. 14,95 \$ ch.

6⁹⁵\$
les 25

RAISON N° 4: Vous pouvez continuer à chanter autour du feu. FENOMEN. Chandelles en paraffine. Se consomment en 5 à 7 heures. 6,95 \$ les 25



9⁹⁵\$
les 16

RAISON N° 5: La saison des grogs est de retour. Santé! FORMLIG. Verres. 9,95 \$ les 16

24⁹⁵\$
12 \$
les 20



RAISON N° 6: Enfin! vous pouvez cuisiner à proximité de votre lave-vaisselle. NOVETT. Service de vaisselle en grès émail blanc. Prix courant 24,95 \$. Solde 12 \$ les 20 pièces



24 \$
les 7

RAISON N° 7: Vous pouvez enfin faire quelques sauces contre le froid. BAND. Service à pâtes 7 pièces. Coloris variés. 24 \$ l'ens.



7⁹⁵\$
les 4

RAISON N° 8: Vous n'avez plus à porter de maillot. Bonjour les desserts. PONDUS. Coupelles. 7,95 \$ les 4



Faites comme chez vous

EN VIGUEUR JUSQU'AU 20 OCTOBRE 1996 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. 9191 boul. Cavendish (Autoroute 40 et Cavendish), Ville St-Laurent. Tel. : 738-2167. Heures d'ouverture : lun. à vend. 10 h à 21 h, sam. 9 h à 17 h, dim. 10 h à 17 h.

Nos bureaux
seront fermés
le samedi 12 oct. et
le lundi 14 oct.

Nous rouvrirons
le mardi
15 octobre

Altamira
vous aide à gérer vos avoirs

SANS MISE A PRIX NI RESERVE
ENCAN PUBLIC
AÉROPORT DE SAINT-HUBERT
HANGAR DE FRET AÉRIEN

CARGAISON SAISIE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT

TAXES ET DROITS D'IMPORTATION ACQUITTÉS AU PORT D'ENTRÉE

TAPIS D'ORIENT ET D'ASIE FAITS À LA MAIN

ET AUTRES TAPIS IMPORTÉS, DE DIMENSIONS ET DE VALEURS VARIÉES, COMPRENANT UNE BELLE SÉLECTION DE PIÈCES EN FINE SOIE, LAINE, POIL DE CHAMEAU ET TAPIS TRIBAUX NOUÉS À LA MAIN EN IRAN, TURQUIE, RUSSIE, INDE, PAKISTAN, KAZAKHSTAN, TURKMÉNISTAN, TADJIKISTAN, SHIRVAN, ARMÉNIE, AZERBAÏDJAN, AFGHANISTAN, CHINE, ISFAHAN, KASHAN, TABRIZ, BOKHARA ET PLUSIEURS AUTRES TAPIS AJOUTÉS POUR CET ENCAN.

MONTRES ROLEX, CARTIER, PIAGET

MONTRES PRÉSIDENT POUR DAME, EN OR MASSIF 18K AVEC DIAMANT, MONTRES PRÉSIDENT POUR HOMME, EN OR MASSIF 18K AVEC DIAMANT ET PLUSIEURS AUTRES MONTRES DE VALEUR FABRIQUÉES EN SUISSE, BAQUETS À DIAMANT, BOUCLES D'OREILLES, BRACELETS, SAPHIRS, RUBIS, OPALÉS, PERLES, ETC. DIAMANTS SOLITAIRES.

LIQUIDATION DÉFINITIVE

UNIQUEMENT POUR PAIEMENT ET ENLÈVEMENT IMMÉDIATS



PLUSIEURS GRANDS TAPIS PERSANS, CAMPHES ET TAPIS DE PASSAGE EN SOIE

PLUSIEURS MONTRES ROLEX, GUCCI, LONGINES, BVLGARI, CARTIER, HERMÈS, EN OR MASSIF 18K ET 14K

ENDROIT: AÉROPORT DE SAINT-HUBERT 5800, ROUTE DE L'AÉROPORT

DATE: DIMANCHE 13 et LUNDI 14 OCTOBRE 1996 - ENCAN À 14 h - INSPECTION PUBLIQUE À COMPTER DE 13 h

Chaque lot sera offert en lots séparés individuellement pour inspection publique. Pièces certifiées authentiques. Vente autorisée uniquement pour paiement et enlèvement immédiats. Frais supplémentaires de 10% exigés pour transport, assurance et dédouanement. Identification obligatoire des acheteurs à l'entrée. Certains articles peuvent être sujets à mise à prix. Certificat exigé des marchands pour exécution de la vente. Paiement: comptant, chèques certifiés et cartes de crédit. Encadrement et évaluation: Bloomfield Butterfield Ltd.

**Avez-vous
mangé
aujourd'hui?**



Au cœur de la solution!

Tel.: (514) 871-1551 ou 1 800 567-8563

Téléc.: (514) 871-1464

Construction: les concessions du Québec permettent de faire la paix avec l'Ontario

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Menacé de représailles par l'Ontario, Québec a dû faire des concessions majeures dans le dossier de la mobilité des travailleurs de la construction: une nouvelle entente conclue hier pourrait augmenter de façon importante, au cours des prochaines années, le nombre d'entrepreneurs ontariens sur le marché québécois.

Un accord de libre-circulation des travailleurs de la construction avait déjà été signé en 1994, mais depuis, l'Ontario se plaignait que le marché québécois ne soit pas réellement accessible à ses travailleurs, à cause des barrières réglementaires et syndicales beaucoup plus complexes en vigueur au Québec.

« On passait pour des twits au fond. On disait: les Québécois n'ont aucune espèce d'ouverture, ils ne comprennent pas nos réalités, ils sont campés dans leur mur à mur syndical », lance le ministre du Travail, Matthias Rioux.

Conséquence de cette entente, le ministre prévoit que plusieurs centaines de travailleurs et d'entrepreneurs ontariens pourraient obtenir des contrats au Québec. À l'heure

actuelle, 600 travailleurs ontariens travaillent au Québec, contre 4500 Québécois en Ontario. « Avec cette entente, les choses vont s'équilibrer à la longue », dit M. Rioux.

Les travailleurs québécois de la construction sortent donc perdants, à court terme, d'une entente qui vise à sauver les meubles. « Nous avons voulu éviter une guerre commerciale avec l'Ontario. On voulait éviter des représailles. On n'a pas les moyens de se payer ça », tranche M. Rioux.

En vertu de cet accord, les entrepreneurs ontariens seront dispensés de passer les examens de la Régie du bâtiment, pourvu qu'ils aient au moins trois ans d'expérience. « C'est une concession majeure. Ce n'est pas rien », admet le ministre Rioux. Cette directive ne

s'appliquera cependant pas aux entreprises qui naîtraient dans les prochaines années, seules celles qui existent présentement sont couvertes par l'accord.

Le ministre assure aussi les entrepreneurs ontariens qu'ils pourront obtenir leurs cartes d'enregistrement et leur licence en moins de dix jours. Le processus nécessitait, jusqu'à maintenant, près de trois mois d'attente.

Les travailleurs d'une vingtaine de catégories d'emplois seront également dispensés d'obtenir un certificat de compétence au Québec. Il leur suffira de s'affilier à une centrale syndicale québécoise et de s'enregistrer à la Commission de la construction du Québec. « C'était un gros problème, compte tenu de la différence entre les deux industries », souligne M. Rioux.

Alors que les travailleurs québécois sont syndiqués à près de 80 %, leurs confrères ontariens ne le sont en effet qu'à 50 %. Les travailleurs québécois sont également soumis à davantage de normes que les Ontariens.

Le ministre du Travail présentera à la prochaine session parlementaire des modifications législatives qui visent à concrétiser cet accord.

Les syndicats s'opposent au projet de privatisation de l'eau à Montréal

À la suite des informations diffusées hier sur le projet du maire Pierre Bourque de privatiser le service d'eau à Montréal, Gilles Charland, vice-président de la FTQ, et Claude Généreux, président du SCFP-Québec, ont tenu à exprimer leur indignation.

« Le SCFP représente plus de

30 000 salariés dans les municipalités au Québec, dont quelque 9000 à Montréal. Jamais l'administration municipale n'a daigné, à ce jour, informer et encore moins consulter ni le SCFP ni ses syndicats à la Ville sur son projet de privatisation de l'eau. Le seul partenariat que le maire semble envisager, c'est un partenariat avec le secteur privé et

non pas avec les syndiqués de la Ville. Jamais aucune étude économique n'a été rendue publique sur ce projet.

« Dans ces conditions, le SCFP et ses syndicats s'opposent au projet du maire Bourque tel qu'il semble vouloir le présenter au Sommet socio-économique de la fin d'octobre », affirment-ils.

Une femme à la présidence de la Commission des droits de la personne?

La Commission canadienne des droits de la personne devrait être présidée par une femme, francophone de surcroît, a suggéré hier l'actuel président de cet organisme fédéral, Max Yalden, qui quittera son poste le 31 décembre.

M. Yalden, en poste depuis neuf ans, est le deuxième président de la Commission des droits créée en 1978. Son premier président avait été, de 1978 à 1987, Gordon Fairweather, un ancien ministre de la Justice du Nouveau-Brunswick et député conservateur à Ottawa.

« Il serait temps que la Commission soit présidée par une femme », a dit M. Yalden, un haut fonctionnaire de carrière qui s'était auparavant surtout fait connaître comme commissaire aux langues officielles de 1977 à 1984.

M. Yalden ne fera pas de recommandation spécifique au premier ministre Jean Chrétien quant à sa succession, mais il croit qu'il serait « dans l'ordre des choses » qu'une femme préside désormais l'organisme, et préféablement une francophone.

La Commission a défendu à plusieurs reprises la cause de l'égalité des femmes, notamment en exigeant du gouvernement fédéral l'équité salariale au sein de la fonction publique.

Sept travailleurs sont blessés par l'explosion d'un pneu

Presse Canadienne
PORT-CARTIER

Sept travailleurs ont été blessés hier dans l'explosion d'un pneu d'un immense camion appartenant à la compagnie Québec Cartier Mining.

L'accident est survenu vers 3 heures de la nuit aux installations du mont Wright, près de Fermont.

L'explosion s'est produite au moment où des employés s'affairaient à éteindre un incendie qui avait pris naissance sur l'immense camion vraisemblablement à la suite d'une surchauffe du système de freinage.

Trois des sept employés qui ont subi des blessures plus sérieuses ont été transférés à Québec. Les autres ont été conduits au centre de santé de Fermont.



Pneus divers

Avant d'aller à gauche et à droite à la recherche de pneus, pensez d'abord aux pneus d'hiver Pirelli. Bien chaussée sur chaussée glissante, votre voiture ne répondra qu'à une seule commande: la maîtrise. Et il en sera de même de votre budget si vous profitez maintenant de cette offre unique chez votre détaillant Pirelli participant.

JUSQU'À 40\$ DE RABAIS
sur les pneus d'hiver W-210P, W-190P et Winter Ice.

PIRELLI®

Sans maîtrise, la puissance n'est rien.



Détaillants Pirelli autorisés:

Pneus André Touchette
8910, boul. St-Laurent
Montréal 381-1846

Pneus Chartrand
1076, boul. Curé-Poirier Ouest
Longueuil 670-0904

Pneus Lemay
6010, boul. Taschereau
Brossard 445-2243

Pièces d'automobile Probec
6175, boul. Léger
Montréal-Nord 324-4110

Pneus Groupe Unik Hymus
2370, boul. Hymus
Dorval 683-1961